P. P. 1000 Lausanne 9

Annoncer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

Si vous pouvez lire ce texte, c'est que vous n'êtes pas abonné(e). Qu'attendez-vous pour le faire ?
**Frs 20.– au CCP 10–220 94–5**


# L^A D^ISTINCTION

SOCIALE — POLITIQUE — LITTÉRAIRE
ARTISTIQUE — CULTURELLE — CULINAIRE

**64**

24 janvier 1998
paraît six fois par an
onzième année


*«Strč prst skrz krk!»*
(Enfonce-toi le doigt dans la gorge, en tchèque)


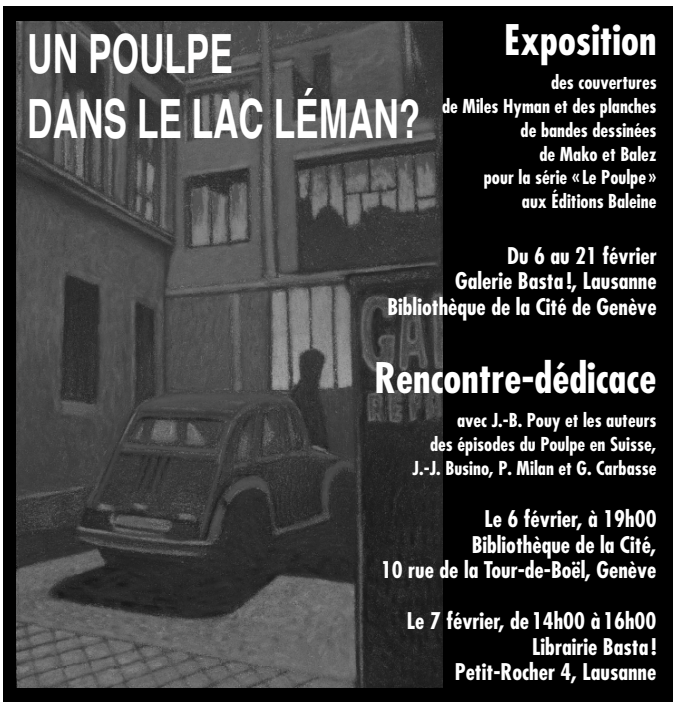


**Exposition**
des couvertures
de Miles Hyman et des planches
de bandes dessinées
de Mako et Balez
pour la série «Le Poulpe»
aux Éditions Baleine

Du 6 au 21 février
Galerie Basta!, Lausanne
Bibliothèque de la Cité de Genève

**Rencontre-dédicace**
avec J.-B. Pouy et les auteurs
des épisodes du Poulpe en Suisse,
J.-J. Busino, P. Milan et G. Carbasse

Le 6 février, à 19h00
Bibliothèque de la Cité,
10 rue de la Tour-de-Boël, Genève

Le 7 février, de 14h00 à 16h00
Librairie Basta!
Petit-Rocher 4, Lausanne


*Bicentenaire de l'Etat de Vaud*

## 200 ans dans l'erreur !

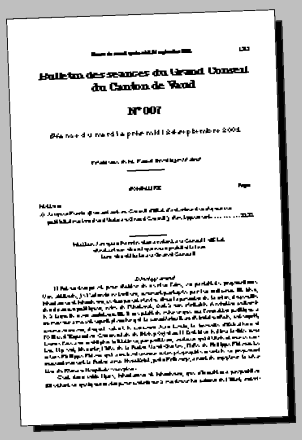
Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud

N° 007

**Une fois de plus seule de toute la presse, *La Distinction* publie un document exceptionnel. Il s'agit de deux volumes du célèbre *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud*, datés respectivement des 24 septembre 2001 et 24 mai 2002. Ces comptes rendus accablants montrent que l'impéritie des élites politiques de cette partie de la Suisse romande n'est pas près de diminuer et que leur aveuglement ultra-libéral les portera bientôt à vouloir se transformer eux-mêmes en supports publicitaires.**

***Lire notre supplément à monter soi-même, en pages centrales.***


*L^A D^ISTINCTION*

**Publication bimestrielle de l'Institut pour la Promotion de la Distinction case postale 465 1000 Lausanne 9**

•

**Y-mêle:**
La.Distinction@bluewin.ch
**Vouèbe:**
www.imaginer.ch/Distinction/

•

**Abonnement: Frs 25.– au CCP 10–22094–5**
**Prix au numéro:**
Europe: 2.55 ECU
Suisse: 4.35 francs
France: 18.25 francs
Belgique: 99 francs

•

Collaborèrent à ce numéro:
Minna Bona
Théo Dufilo
Martial Gottraux
Iris Jaquet-Jansen
Gil Meyer
Jacques Mühlethaler
Marcelle Rey-Gamay
Diego Suarez
Josette Suillot
Monique Théraulaz
Valérie Vittoz



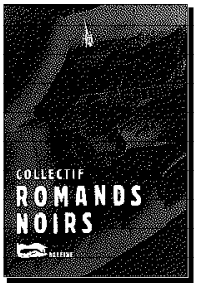


## Nouvelles policières

**Sous le vert tapis des prairies d'alpage, que se cache-t-il ? Que découvre-t-on lorsqu'on gratte un peu le macadam lisse et propre des rues helvétiques ?**
**Sept nouvelles qui racontent des meurtres tordus, des cadavres dans les valises diplomatiques, une armée secrète, des flics corrompus dans des villages pourris, des tueurs à puce électronique ou encore des chiroptères menacés par un tunnelier.**
**Ce concours de nouvelles policières a été organisé en automne 1996 par la librairie coopérative Basta ! et la revue *La Distinction*.**

**Publié par les éditions Baleine, cet ouvrage de 106 pages est offert dans les librairies Basta ! (Lausanne et Dorigny) et Le Lieu du Crime (Pully) à partir du 7 février. Les lecteurs de *La Distinction* peuvent en obtenir un exemplaire en envoyant à la rédaction une enveloppe C5 affranchie (à Frs –.70 ou Frs –.90 selon leur impatience) et portant leur nom.**

*«Le silence des anciens toxicomanes étonne : hors d'affaire et interrogés isolément, ils témoignent de l'horreur que représentait pour eux l'héroïne, et de l'irresponsabilité qu'il y aurait eu à leur en donner.»*
Éric Rochat, conseiller aux États libéral, in *Forum libéral*, août-septembre 1997

*«On est à un moment dramatique, mais il ne faut pas dramatiser les choses.»*
Pascal Couchepin, soi-même, supra *TSR1*, 12 octobre 1997, à 12h07

*«Faire partie d'un Exécutif ou d'un Législatif implique et oblige le respect de son engagement envers sa Communauté.*
*Tout futur élu ne devrait jamais l'oublier si un jour il ne veut pas se trouver responsable des modifications structurelles et politiques que certains "groupusculs"* [sic] *cherchent à imposer par de simplistes ambitions en regard d'un passé peu glorieux qui n'a pas laissé de souvenirs dont on aimerait se targuer.»*
Pierre Scheidegger, rédacteur responsable, in *Savigny 1998-2001 demain*, octobre 1997

*«Et l'on s'est abondamment gargarisé de cet œuf de Colomb des temps modernes…»*
Michel Rime, athlète de la glotte, in *24 Heures*, 13 novembre 1997

*«Cette mesure doit permettre une entrée progressive à l'école, diminuant ainsi fortement la concentration des élèves d'abord à la porte de l'école, ensuite aux vestiaires lieux où la promiscuité rend difficile souvent l'enlèvement des gants et moufles, vestes, manteaux, écharpes et bonnets, l'enlèvement des chaussures et la mise des pantoufles.»*
P.-H. Evard, directeur des écoles de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny, in *Circulaire aux parents*, 14 novembre 1997

*«Avec 1 abstention et pour ainsi dire à la majorité, le Conseil, au vote, accepte à l'unanimité la résolution de…»*
Jacqueline Ulm, rédactrice, in *Bulletin du Conseil communal de Lausanne*, séance du 15 avril 1997


*(Annonce)*

**Exposition**

**La Lumière Transmise**
**Photographies de la nature prises à contre-jour par G Peter Winnington**

**Du 2 au 28 mars 1998**
vernissage le 2 mars
dès 17h30

Galerie Basta!
Petit-Rocher 4
Lausanne

*(Publicité)*

**Basta ! est une coopérative autogérée, alternative,**
**Basta ! est une librairie indépendante,**
**Basta ! est spécialisée en sciences sociales,**
**Basta ! est ouverte sur d'autres domaines,**
**Basta ! offre un service efficace et rapide.**

**Basta ! offre un rabais de 10% aux étudiants, et de 5% à ses coopérateurs**

**LIBRAIRIE BASTA ! Petit-Rocher 4, 1003 Lausanne, Tél./fax 625 52 34**
**Ouvertures : LU 13h30-18h30 ; MA-VE 9h00-12h30, 13h30-18h30 ; SA 9h00-16h00**
**Librairie Basta ! - Dorigny, BFSH 2, 1015 Lausanne, Tél./fax/répondeur 691 39 37**
**Ouvertures : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30**

# Courrier des lecteurs

## Encore et toujours

Je désire prendre ici la plume non pas tant pour jeter de l'huile dans le caquelon déjà pas mal embrouillé de la saga Clarme, pour ainsi dire, que pour dénoncer quelque chose qui m'a sauté aux yeux, à la lecture du courrier des lecteurs qui a suivi la lettre de Mlle Forallaz, et qui me tient à cœur. Je trouve qu'on a été un petit peu dur avec elle. D'abord on la soupçonne de lorgner du côté du *Temps* or, comme chacun le sait, le temps c'est de l'argent, ensuite on stigmatise son agressivité tout en relevant la beauté de sa gorge, on analyse sa lettre comme s'il s'agissait d'un vulgaire discours électoral, pour finir en insinuant qu'elle serait la place de fête de l'UNIL. Je ne connais pas cette femme, mais moi qui m'appelais aussi Maud, je sais bien pourquoi on lui fait toutes ces remarques : on me les a faites aussi toute ma vie (j'ai soixante-deux ans) et ça n'a pas toujours été facile, surtout quand j'étais barmaid au Marinier. Un physicien à la retraite qui y venait souvent m'a dit que c'était à cause du prénom, donc Maud, qui dégage deux sortes de longueur d'ondes : l'une répulsive (A+D) et l'autre attractive (M+U), ce qui désorientait les clients et leur faisait croire qu'ils pouvaient tout se permettre, ce que j'ai pu vérifier. Quand au physicien, il s'appelait Onégophrimon, un prénom étrange (de Macédoine) dont toutes les vibrations, disait-il, étaient dirigées en vue de la séduction des jeunes hommes. Il paraît également que Chateaubriand, vers la fin de sa vie, avait renié un écrit de jeunesse dans lequel il avait assimilé les Perses et les Allemands en disant qu'il suffisait d'en rapprocher les noms pour voir que ça ne pouvait pas coller. «Perse» a en effet une vibration de 300'450 tandis qu'«Allemand» n'en a une que de 100'090. Et ça au XIX$^{e}$ siècle, alors qu'il ne disposait pas des instruments scientifiques d'aujourd'hui !

C'est donc au nom de toutes les Maud que je veux mettre en garde que j'écris cette lettre : faites-vous, par exemple, appeler Marie-Maud ou Maud-Wanda, car l'ajout d'un autre prénom à la polarité exacerbée réconciliera les vibrations contraires et clouera le bec à tous les affreux.

Annie-Maud Andermatt,
**de Lausanne (323'650)**

## Disparition programmée

Je suis un peu emprunté pour savoir si je dois prendre pour bon argent tout ce que vos collaborateurs disent sur ce journal, sur leur participation à celui-ci, sur leurs relations avec leur employeur rédacteur en chef. Par exemple, la présentation que Monsieur Dufilo a faite de *La Distinction* comme d'une sorte de multinationale des médias me paraît quelque peu exagérée. Toutefois, j'ai cru reconnaître quelques accents de sincérité dans son dernier papier, où il annonce tout à trac son intention de ne plus participer à cette délectable page deux de votre publication. Si cette décision devait correspondre à la vérité, je vous en supplie, tentez de le faire revenir sur cette résolution : j'utilise régulièrement sa rubrique avec mes élèves de septième, car elle correspond à leur âge mental, et à leur rapport ludique/pubertaire à la langue française. Ils sont toujours charmés de voir un adulte se consacrer aux mêmes jeux de langage qu'eux, tout en y parvenant moins bien. Je compte donc sur vous pour ramener votre rédacteur à la raison, c'est-à-dire à la déraison qui l'incite à s'acharner dans un registre qui est tellement peu le sien qu'il réussit le tour de force d'amuser des adolescents goguenards. Merci d'avance.

Britt Pad,
**de l'enseignement secondaire**

**Aussitôt reçue cette missive d'importance, nous l'avons fait suivre à notre collaborateur vindicatif. En date du 29 décembre 1997, il nous l'a retournée, non sans y avoir rageusement griffonné : «Jamais, et en tout cas pas avant l'année prochaine». *[réd.]***

## Réapparition programmée

J'ai appris avec jubilation que Monsieur Jacques Pilet avait été déboulonné du poste «voie de garage à responsabilité» qu'il occupait chez un des concurrents de votre journal. Malheureusement, dans les innombrables interviews qu'il a accordées pour clamer *urbi et orbi* qu'il ne voulait pas qu'on l'interroge, il a laissé entendre qu'il pourrait reprendre la plume et devenir correspondant à l'étranger d'un journal local. J'espère qu'il ne s'agit pas de *La Distinction*, et je vous rappelle que vous avez élaboré, en son temps, un logiciel qui le remplaçait avantageusement, en écrivant des éditoriaux aussi sensés que les siens. Je suggère donc deux choses :

– que vous révisiez ce logiciel, et en fassiez une version : «les articles de J. P., correspondant en Europe centrale» ; vous pourriez centrer les thèmes des livraisons sur l'actualité économique, en montrant que grâce à une politique ciblée et raisonnable, grâce à de fortes mesures de dérégulation bien comprise, ces pays sont en passe de combler leur retard sur l'Europe occidentale et la Nouvelle-Zélande ;

— que vous lanciez une campagne de publicité auprès de tous les quotidiens européens et romands, qui pourraient être concernés par les offres de service de ce nouveau correspondant virtuel : il s'agit de leur faire comprendre, en effet, que dans le domaine des idées polysynthétiques, l'automation peut faire mieux que l'homme.

S. Itin Ternet,
**en Californie**

## Plagiaires ?

L'article par vous consacré au *cabinet noir* du regretté Max Jacob m'a semblé tout persillé de références clandestines. Ainsi, sans même pointer les renvois manifestes à Alfred Jarry ou Stéphane Mallarmé, je suspecte fortement que la phrase «c'est un rêve éveillé qui tient la plume» soit reprise de quelque anthologie de *poètes maudits*. Malheureusement, je ne suis pas parvenu à mettre la main dessus. Je subodore également que les désopilants *éros vannés*, introuvables chez Max Jacob, relèvent d'une appellation hautement incontrôlée… ou peut-être trop bien contrôlée, au contraire ?

Norbert Commerson,
**de Versoix**

**Notre collaborateur a rencontré la même difficulté que vous dans l'identification de l'auteur de la première citation –d'où le recours à cette manière d'implant littéraire dissimulé. Le véritable coupable serait-il Isidore Ducasse, alias Lautréamont ? Quant aux éros si lamentablement laminés, ils proviennent en droite ligne de Maurice Donnay, chansonnier et cabarétiste d'avant (et après) 14-18. Il fut mêlé à l'épopée du *Chat Noir* et c'est à lui qu'on doit *Les Vieux Messieurs*, interprété magistralement par Yvette Guilbert. Pour votre agrément, voici deux courts extraits d'opera dudit Donnay.**

Il était laid et maigrelet,
Ayant sucé le maigre lait
D'une nourrice pessimiste,
Et c'était un nourrisson triste.

**Ou encore cet hommage perfidement antibritannique rendu aux attributs mammaires de sa maîtresse et qui, au vu des calendriers *Mayfair*, frise désormais la calomnie.**

Hauteurs neigeuses où se fond
L'ennui des steppes et des plaines,
Trésors somptueux qui me font
Comme aux innocents les mains pleines.
Et lorsque, sur ta gorge en feu,
Ma soif d'aimer se désaltère,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont point, en Angleterre !

**C'était, pour les délices du scoliaste ou le plaisir solitaire de l'apostilleur, notre petite station pédante et érudite. *[réd.]***

## Les apocryphes

**Dans ce numéro, nous insérons la critique entière ou la simple mention d'un livre, voire d'un auteur, qui n'existe pas, pas du tout ou pas encore.**

**Celui ou celle qui découvre l'imposture gagne un splendide abonnement gratuit à *La Distinction* et le droit imprescriptible d'écrire la critique d'un ouvrage inexistant.**

**Dans notre dernière édition, *la bande dessinée pour enfants, Le Blues du Père Noël*, attribuée à Enki Bilal, était une pure imposture, qui –nous l'espérons– n'aura pas trop déçu nos jeunes lecteurs et leurs géniteurs.**

*Grand concours*

**Nouveau!**

# Le PO SHOW

DEPUIS la révision de la Loi sur l'assurance-chômage et insolvabilité, la LACI, les programmes d'occupation (PO) ou emplois temporaires subventionnés (ETS) se multiplient comme des petits pains. D'autant que les cantons, par exemple Vaud et Genève, en organisent aussi dans le cadre de leurs revenus minimums d'insertion.

Les PO, ça a le goût de l'emploi, ça crée les contraintes de l'emploi, mais ce n'est pas de l'emploi. On fait des PO avec rien et on multiplie ce rien : c'est miracle.

Des PO, on en trouve partout (sauf, mais ça ne saurait durer, à *La Distinction*). Il y en a dans les petites communes et dans les grandes, dans les œuvres d'utilité –ou d'inutilité– publique, dans les ONG, les garderies et les EMS, dans les services des cantons, de la Confédération, dans les fédérations, sportives ou non. La protection civile et les STEP occupent des PO, devenus spécialistes de l'inutile et du déchet. Les fondations de bienfaisance et les fondations nuisibles, les associations pour l'écologie, l'économie, la musique, le théâtre, l'animation et la culture des navets ou de la littérature ont des PO.

On trouve des PO dans les associations pour nourrir les maigres ou faire jeûner les gros, des PO sont occupés à relancer le tourisme ou organiser des spectacles de rock, de folk, de disco et de disquettes. Il y a des PO dans les associations qui luttent pour la santé ou contre les drogues, dans celles qui permettent de surfer sur l'Internet ou de faire de l'hippothérapie. Des PO s'occupent de trouver du travail à des chômeurs, luttent contre les effets du chômage des autres, aident les pauvres d'ailleurs ou les pauvres d'ici, éduquent les jeunes et animent les vieux, sauvent les chauves-souris ou font traverser les grenouilles…

On ne dira jamais assez comme nos forêts sont bien putzées, comme on archive, classe, déclasse, reclasse, range et dérange toutes sortes de paperasses, par la grâce des PO. Comme on crée de si beaux objets d'art qu'on ne peut pas vendre, comme on récupère de vieux chiffons pour en faire des chiffons neufs, comme on fait réaliser des recherches aussitôt oubliées, comme on vend bien des jouets pour les drogués, comme on organise du sport pour les chômeurs et du chômage pour les sportifs, comme on construit des barques et des galères (pour jouer à la bataille navale ?)…

Ne reculant devant aucun défi, *La Distinction* a le plaisir d'organiser le premier concours de programme d'occupation : le PO SHOW.

Un choix difficile… qui sera effectué pour la première fois lors de la remise du Prix de Champignac 1998.

Envoyez au journal vos propositions : vous aurez peut-être la chance de gagner un prix distingué, décerné par un jury évidemment anonyme et d'une compétence à toute épreuve. Le programme doit avoir été proposé pour approbation auprès de l'instance cantonale par un des nombreux organisateurs (public ou privé) de programme d'occupation de Suisse.

Ce mois-ci, nos enquêteurs ont pu recueillir les candidats suivants :

☞ Un programme d'occupation est proposé dans un Office cantonal de l'assurance-chômage, qui cherche un jeune chômeur universitaire, licencié en Droit, en Sciences politiques ou sociales, en Lettres ou HEC, pour travailler en programme d'occupation comme collaborateur à la 1$^{re}$ instance de recours de l'assurance-chômage. Ce chômeur devra s'occuper de la réception des chômeurs, de l'instruction et de la prise de décision concernant les recours des chômeurs. Ce chômeur devra avoir des entretiens avec les chômeurs et s'occuper du traitement du courrier et des réponses aux requêtes téléphoniques des chômeurs. Une idée à creuser : si on mettait l'ensemble des personnes qui s'occupent de la gestion de l'assurance-chômage en programme d'occupation, on économiserait des sous, non ?

☞ Un programme d'occupation est proposé dans une commune rurale vaudoise, qui cherche un chômeur dynamique… pour réfection et mise en ordre des places de jeux, pour les sentiers pédestres et le tri des ordures, pour l'entretien du cimetière et le nettoyage des rives de la rivière.

Et pour tailler la haie de mon jardin et nettoyer mes vitres, aussi ?

☞ Un programme d'occupation est proposé dans une ville de la Riviera, la Direction de Police cherche un chômeur pour fonctionner en tant qu'agent de contact, pour effectuer une présence préventive dans les parcs et jardins, et, notamment, pour éduquer les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux favoris. L'insertion par le pipi-caca et «Nos amies les bêtes», en quelque sorte.

**Envoyez toute proposition à *La Distinction*, qui la publiera sans hésiter.**

# LES ÉLUS LUS (XXXVI)

## *Faux pas*

*On n'a pas tous les jours l'occasion de lire l'interview d'une femme politique intelligente.* Merde. Ce n'est pas du tout ce que je voulais dire. Vous allez me reprocher de penser que les femmes politiques intelligentes sont *naturellement* moins nombreuses que les hommes politiques intelligents, ou pire, vous m'accuserez de feindre de découvrir l'existence de femmes politiques intelligentes. Reprenons. *On n'a pas tous les jours l'occasion de lire l'interview d'un homme politique intelligent.* Non plus. Si je dis par la suite qu'elle est un homme politique intelligent, vous penserez que je considère l'intelligence politique comme une qualité masculine. Mais qu'est-ce que je veux dire dans le fond ? Qu'on n'a pas souvent l'occasion de lire l'interview d'un homme politique intelligent comme celui (d'interview) dont je vais parler et qui, en l'occurrence, est celui d'une femme. Vous ne voudriez tout de même pas que je commence mon billet d'une façon aussi tordue ? Et pourquoi c'est rare les interviews d'$^{ho}/_{fe}$mmes politiques intelligent$^{e}$s, m'interro$^{mp}/_{g}$ez-vous ? Je ne sais pas moi, parce qu'$^{il}/_{elle}$s n'aiment pas répondre à des questions stupides, parce qu'$^{elle}/_{il}$s régnent à donner leur avis sur tout et n'importe quoi, parce que les journalistes ont bien trop peur de les interroger… Mais nous nous écartons du sujet. Revenons à nos moutons. Tiens, au fait, pour les moutons, vous remarquerez qu'il n'y a pas de problèmes : ni les brebis, ni les béliers ne peuvent se plaindre du terme générique. *On n'a pas tous les jours l'occasion de lire l'interview d'un mouton politique intelligent.* Hihi. Quittons ces moutons qui nous égarent et revenons à notre animal politique. L'important n'est pas que ce soit une femme, mais il se trouve que c'est une femme. Bon. Alors cherchons un terme neutre… Un être humain politique, pff… Une créature politique, tss… Une personne politique ? Voilà ce qu'il nous faut. Une personne, une personne… drôle de terme neutre soit dit en passant ; est-ce qu'il ne légitimerait pas a contrario le prétendu neutre de certains masculins prétendument inféminisables comme successeur, médecin, vainqueur ? Tout ça me fait penser à un joli titre de journal : «Ruth Dreifuss, première conseillère fédérale». Qu'est-ce qu'il faudrait dire pour éviter les ambiguïtés : première femme conseillère fédérale (si c'est une conseillère fédérale, c'est forcément une femme) ou première femme conseiller fédéral (si c'est une femme, alors c'est une conseillère fédérale) ? On a le choix entre ambiguïté, redondance et contradiction. Vous voyez le tableau ? Mais nous nous régalerons. Revenons à notre fameuse personne. *On n'a pas tous les jours l'occasion de lire l'interview d'une personne politique intelligente.* Pas terrible finalement. On perd une bonne partie de la force, de la ténacité de l'homme ou de la femme politique. Ça fait personnel politique, un peu subalterne, un peu terne quoi. Personnage ? Ça fait un peu trop statufié, tel que l'Histoire le retiendra… Personnalité ? Tiens revoilà un féminin à tout faire. Pas mal d'ailleurs. *On n'a pas tous les jours l'occasion de lire l'interview d'une personnalité politique intelligente.* Adopté. Mais où voulais-je en venir ? Ah oui ! Je vous expliquais que, contrairement à mon habitude, j'avais lu avec attention dans un *Hebdo* autre chose que les trois cases de Mix et Remix (elles sont à l'antépénultième page ; c'est pratique, il n'y a qu'à commencer le journal par la fin ; pour un abonnement annuel, ça vous met la case à 1.27 FS, ce qui peut paraître beaucoup mais avec tout le temps que vous gagnez à ne pas lire le reste, faites le compte…), à savoir, dans l'édition du 20 novembre 97, l'interview d'Yvette Jaggi par Béatrice Schaad et Ariane Dayer. Et je voulais vous entretenir de plusieurs choses fort intéressantes que j'y avais découvertes.

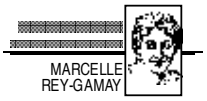


M. R.-G.

# L'écrivain, l'oie et le godemiché

L'ÉCRIVAIN est une oie, et l'écriture est son godemiché. L'entrée en matière peut paraître brutale, c'est pourtant une des conclusions auxquelles la lecture de l'ouvrage d'Alain Duchesne et Thierry Leguay peut sans peine vous amener.

Mais commençons par le commencement. Pour être un écrivain, il faut suivre un parcours semé d'embûches, de petits bonheurs, d'échecs et de réussites. De la naissance à la mort, une succession de cases obligées attend chaque participant, et il se doit de les parcourir. C'est à reconstituer ce cheminement que se sont employés les auteurs du *Jeu de l'oie de l'écrivain*.

Vouloir connaître, rencontrer un écrivain, savoir comment ça fonctionne cette espèce-là est bien compréhensible, même si ça peut entraîner quelques déceptions : c'est, disait Arthur Koestler, *«comme si après avoir mangé du foie gras, vous demandiez à faire la connaissance de l'oie.»*

Au fil des pages, soyez prévenu, certains de vos auteurs préférés risquent de perdre quelques plumes, un peu de leur superbe et de leur magie. Mais comment ne pas être tenté d'entrer dans les coulisses de la création littéraire ? Le jeu est d'autant plus passionnant que dans cet ouvrage la parole est donnée aux écrivains eux-mêmes, à travers de nombreuses citations extraites de correspondances, de journaux intimes ou d'entretiens.

Le parcours conduit chaque participant de la case départ, l'enfance, à la case 62, la mort. Quant à la case 63, s'il y a beaucoup d'appelés, seuls quelques élus y parviendront, puisque c'est celle de la postérité.

On l'aura donc compris, si l'espace est identique, chacun y joue sa propre partie.

Relevons succinctement quelques étapes :

La case départ, l'*enfance*. Les jeunes années d'un écrivain sont primordiales et elles se doivent d'être plutôt difficiles. Un désaccord avec les proches est même conseillé. Voyez Ronsard, Salman Rushdie, Lawrence Durrell, sans parler de Kafka. Dans une lettre adressée à son ami Oscar Pollack, il écrit en parlant de son père : *«Dieu ne veut pas que j'écrive, mais moi je dois.»*

**«J'aime ma femme, mais je préfère mon roman.» (Tolstoï)**

Les enfances d'écrivains sont souvent marquées par le sceau du malheur, par des deuils ou des désirs insatisfaits. Beaucoup sont orphelins. De père (Camus, Cocteau, Crevel, Huysmans, Mauriac, Péguy, Poe, Sartre, Tolstoï, Zola), de mère (Ducasse, Mallarmé, Lermontov, Molière, Nerval, Racine, Rousseau, Stendhal, Yourcenar) ou des deux (Supervielle). Et quand les parents ont le malheur d'être en bonne santé, ils se séparent (Rimbaud, Rilke) ou abandonnent leur enfant (Léautaud, Genet). Bien sûr, vous pouvez rencontrer ici et là quelques familles heureuses. Si tel est votre cas, laissez passer un tour.

*L'œuvre*. Le mot est lâché. Elle est tout pour l'écrivain. Des preuves ? *«La littérature doit passer avant tout. Avant mon estomac, avant mon plaisir, avant ma mère.»* (Baudelaire) ; *«J'aime ma femme, mais je préfère mon roman.»* (Tolstoï)

Une telle passion prend du *temps*, et l'écrivain est obsédé par son écoulement. Pour lui, le temps semble toujours compté.

Ainsi Byron assailli par ceux dont l'unique ambition est de lui faire perdre du temps : *«maîtresses, raseurs, admirateurs, femmes du monde de cette meute de chronophages trouve des alliés dans la paresse, le spleen, les angoisses de l'écrivain qui, bien qu'il râle, est secrètement enchanté que les sollicitations de toutes sortes viennent le distraire de sa solitude, et de l'ascèse du livre à écrire.»*

Il y a les véloces, qui n'ont pas une journée à perdre –Balzac écrivit *le Père Goriot* en 40 jours et Stevenson, *Docteur Jekyll et Mister Hyde* en 3 jours– ceux qui peinent à se séparer de leur ouvrage *«Toute la matinée, j'ai corrigé les épreuves de l'un de mes poèmes et supprimé une virgule. Dans l'après-midi, je l'ai rétablie.»* Oscar Wilde. Et ceux qui n'achèveront jamais. Mais là, c'est une autre case.

**«Mal ; mauvais effet de la purée de lentilles ?» (Michelet)**

Autre sujet d'obsession, *le corps*. L'hypocondrie abonde chez les écrivains. La lecture des Journaux intimes fait davantage penser à la salle d'attente d'un hôpital qu'aux coulisses de la création littéraire :

*«Mal ; mauvais effet de la purée de lentilles ?»* (Michelet, 29 novembre 1853) ; *«La santé va de mal en pis.»* (Tolstoï, 6 août 1957) ; *«Souffrant - effondrement - gardé le lit. Mauvaise journée.»* (Henry James, 31 janvier 1911) ; *«Au lit depuis vendredi soir. Une sorte de diarrhée coloniale, c'est-à-dire sanglante.»* (Gide, 28 octobre 1929) ; *«Aurai-je la grippe ?»* (Gabriel Matzneff, 5 avril 1967).

Et on ne vous impose pas Beckett et sa constipation, Cioran et ses boutiques de régimes.

Parfois, c'est tout simplement une immense lassitude : *«La littérature n'est plus pour moi qu'un terrible godemiché qui m'encule et ne me fait pas jouir.»*, déclare Flaubert à Louis Bouilhet. Quant à ce qu'il écrit à Louise Collet sur le même sujet, je vous laisse l'aller voir p. 184.

Ce qui rend aussi l'écrivain malade, mais de jalousie cette fois, c'est la *concurrence*. Flaubert, qui décidément dans sa correspondance ne fait pas dans la dentelle, déverse son fiel sur Lamartine : *«un esprit eunuque, la couille lui manque, il n'a jamais pissé que de l'eau claire.»* Prévert sur Montherlant : *«un bas du cul qui se prend pour un grand d'Espagne.»* Et Desnos sur Prévert : *«un minable auquel ne peuvent s'attacher que quelques femmes en couches, en mal de monstres.»*

On ne peut pas faire le tour des 67 cases. On préfère vous les laisser découvrir vous-même. Ainsi on ne parlera pas des *secrétaires* (Combien doivent à leur femme d'être des écrivains célèbres ?), ni des *lieux* (que ce soit chez soi, dans un café, à l'hôtel, chaque écrivain a son territoire. Pour certains, la prison serait même le lieu idéal (Villon, Verlaine, Genet, Sade), ni de l'*argent*, ni des *lecteurs*, ni de tant d'autres exaltantes étapes, mais on vous en conseille vivement la lecture. C'est tout simplement un vrai régal.

*M.T.*

*Alain Duchesne & Thierry Leguay*
***Le jeu de l'oie de l'écrivain***
*Robert Laffont, mars 1997, 307 p., Frs 42.90*

*Elizabeth Von Arnim*
***Love***
*Salvy, 1997, 472 p., Frs 42.10*

Avec leurs livres de belle facture, les éditions Salvy s'obstinent, qui s'en plaindrait, à faire découvrir ou redécouvrir Elizabeth Von Arnim (1866-1941). En quoi sa destinée cosmopolite et sa vie très *high society* lui auront-elles été une source d'inspiration, on ne saurait le dire, toujours est-il qu'Elizabeth est une redoutable analyste du monde le plus privé qui soit, celui de l'*upper middle class* anglaise. Cet écrivain du début du siècle séduit le lecteur par ses portraits détaillés, acerbes et généreux à la fois, d'une caste sur le point de perdre de ses prérogatives, précipitée dans l'incertitude absolue par la faute de la découverte des sentiments.

Ainsi, dans *Love*, la rencontre de Catherine et Christopher. Ils font partie de cette poignée de spectateurs qui juge de bon ton d'assister, plusieurs fois par semaine, aux représentations d'un drame musical, *L'heure immortelle*. Cet état de dévotion théâtrale est bien l'unique chose qui pourrait les unir, si l'on s'en tient au respect des convenances dans ce Londres des années vingt.

Christopher mène la vie modérément trépidante d'un jeune employé de bureau modérément ambitieux. Il est dépourvu d'attaches, hormis son studieux colocataire et un oncle avec qui, dans l'espoir d'un petit héritage, il joue au golf chaque samedi.

Catherine a largement atteint la quarantaine. Les dix dernières années, depuis la mort de son époux, ont «fait d'elle une veuve et la mère d'une fille qui avait grandi, s'était fiancée, puis mariée, et l'avait réduite au statut de personnage subalterne –indispensable, voire important, mais de second plan pour cette jeune femme à qui devait revenir la fortune de son père dès son mariage.» Prévoyant, en effet, le défunt époux de Catherine, soucieux de la voir protégée des aigrefins qui s'en prennent à l'argent des veuves, ne lui avait légué qu'un modeste appartement, dans un beau quartier certes, et une rente encore plus modeste.

A force de côtoyer Catherine lors de l'*Heure Immortelle*, Christopher s'éprend de cette frêle silhouette qui s'empresse de quitter la salle une fois les lumières revenues. Sur le point de devenir grand-mère, Catherine n'est pas longtemps insensible à la fougue du jeune homme, qui lui fait découvrir les attraits d'un Londres dans lequel elle a pourtant davantage vécu que lui. Elevée dans le respect de principes qui assignent aux femmes des rôles sociaux précis, elle tente de se défendre : «cela est tout à fait contre-nature. Les générations doivent rester entre elles.» Mais est-ce toujours le cas ?

Catherine se rend progressivement à l'évidence. Pourquoi, enfin, ne pas tomber amoureuse ? Elle avait épousé un homme avisé, deux fois plus âgé qu'elle. Sa fille attend un enfant d'un mari qui a l'âge d'être son père, un clergyman ayant eu sur le tard la révélation de l'amour. Découvrant fortuitement qu'ils sont amants, le révérend, pétri de règles de bonne conduite et époux, lui, d'une riche héritière, finit par précipiter sa belle-mère, comme une jouvencelle ayant perdu son honneur, dans le mariage avec le jeune homme.

Quand on aime on a toujours vingt ans, dit la chanson. Mais Catherine connaît beaucoup de chansons. Plus on en connaît, plus on sait que le temps passe vite, hélas plus vite pour les uns que pour les autres. Habitée par le souci de soi, apte au bonheur, Catherine ne sait pas exactement où elle en est, comme le lui rappelle son entourage.

*Love* est le récit de la passion qui unit un duo improbable. Elizabeth Von Arnim y dresse avec malice et émotion le portrait d'une femme, héroïne formidable qui se voulait de son temps, et dont son temps ne voulait pas vraiment. *(G. M.)*



# Au pays de XXL

EN naissant le 2 au lieu du 1er mai 1959, Patrie avait déjà commis un acte anti-révolutionnaire. Rebaptisée par elle-même Yocandra, elle raconte le Cuba actuel dans *Le Néant quotidien* : Lider Maximo et pénurie. Entre son rêve passé de faire de l'île un paradis et la réalité d'un régime pourri courant après la devise touristique, il y a une distance égale à la mer qui la sépare de ses amis qui ont choisi l'exil, à Miami. Patrie-Yocandra ne cesse de contempler cette mer et de vivre écartelée, notamment entre un père militant borné et une mère retardant jusqu'au dernier moment l'échange d'un tableau de Lam contre des aliments. Sa vie amoureuse est aussi partagée entre celui qu'elle nomme le Traître, son ancien mari, se disant philosophe, mais incapable d'achever ses livres, et le Nihiliste, jeune cinéaste idéaliste dont on sait peu, sinon qu'il a une queue magnifique.

Les données de base sont les mêmes dans *La Douleur du dollar* et la même obsession domine : manger. Le Cuba de Fidel, rebaptisé ici Super-Extra-Large, ou XXL, nourrit à peine ses habitants. Les plans de produire tour à tour des fraises, des bananes ou de la viande de bœuf sont toujours foireux, malgré l'aide des «camarades» angolais ou russes. On retrouve un personnage féminin, Cuca, qui cette fois a fait le choix définitif d'aimer toute sa vie le premier homme qu'elle a rencontré, le Ouane, et le «choix» de l'attendre toute sa vie, car c'est un malfrat parti à New York qui ne reviendra finalement d'exil que pour récupérer auprès de Cuca un dollar dont le numéro correspond à celui du compte en banque qui rendra riche son chef de gang… Malheureusement, ce genre de construction tortueuse est typique de ce dernier livre de Zoé Valdés. L'auteur court constamment après des personnages dont les aventures lui échappent. De plus, si *Le Néant quotidien* décrit une situation et exprime des sentiments avec subtilité, la langue de *La Douleur du dollar* est trop brute. Le foisonnement excessif des voix et des styles confine au bric-à-brac. L'auteur libère une imagination débordante mais en cédant aux jeux de mots faciles, souvent dans un argot pénible, avec de lourds apartés et même de laborieux dialogues avec sa conscience.

*J. M.*

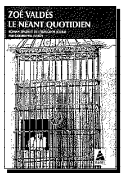

*Zoé Valdés*
***Le Néant quotidien***
*Actes Sud, 1995, 1997, 343 p., Frs 39.20*

*Zoé Valdés*
***La Douleur du dollar***
*Actes Sud, 1997, Frs 24.60*

**L'auteur s'apprêtant à dédicacer son ouvrage à la librairie Basta! le 18 décembre 1997.**

***Alain Corbellari***
***Joseph Bédier, écrivain et philologue***
***Droz, 1997, 765 p., Frs 70.–***

# De l'effet du soleil de minuit sur l'âme nordique

Il y a quelques années, une publicité pour des automobiles –ou était-ce déjà pour des meubles ?– disait : *«Ils sont fous ces Suédois.»* Puis, les affiches d'un géant du meuble ont aussi régulièrement insisté sur ce thème : *«Ils sont marteau ces Suédois», «Ils sont dévissés ces Suédois»* etc. Depuis que j'ai monté une cuisine *Ikea* et lu *Crimes au bord de l'eau*, la justesse de ces affirmations m'a enfin été révélée. En m'appuyant sur la ressemblance structurelle indéniable qui lie ces deux éléments, je vais tenter d'en faire la démonstration :

– D'un côté, une dizaine de paquets rectangulaires, longs et étroits, lourds à manier. Ces paquets ressemblent à tous les paquets *Ikea*, étagère, table, commode, armoire, bidet et compagnie.

– De l'autre côté, un volume de la maison d'édition *Actes Sud*, format habituel et commun à toutes les collections de cette maison : long et étroit, léger cependant.

### Où sont passées les chevilles 01350?

Le moment venu, les paquets sont ouverts, modèle *Faktum* et portes *Taktik*, à nous. Élément haut, élément bas, à tiroir et portes coulissantes, tablards pivotant d'angle mélaminés en fil de fer à roulettes, pieds standard ou coniques, charnières *Integral* d'acier poli inaltérable avec ouverture garantie *Mobelfacta* à 130 degrés, la future cuisine élégante et pratique est étalée en pièces détachées sur le sol, c'est fou ça. Do-it-yourself, c'en est fait de mon week-end, plus possible de refermer les emballages, trop tard pour me dire que je n'aurais pas dû ouvrir tout à la fois. Tournevis en main, mode d'emploi sous les yeux, mettons-nous gaiement à l'œuvre…

Or donc, en commençant à lire le roman de Kerstin Ekman, c'est un peu le même sentiment qui m'a assaillie. Je voulais le garder pour mes vacances et n'en lire que quelques lignes, me mettre en appétit ; mais une fois le livre ouvert, plus question de le refermer. Le récit commence brusquement, en plein suspens, et si au premier abord c'est la brièveté des lignes et des paragraphes, un peu comme dans les romans de Crichton, qui pousse à lire encore, très vite c'est le risque de la perte du sens général qui nous accroche.

Il y a Elle, Annie, peut-être le personnage principal, sa fille, Mia, et Johan Brandberg, peut-être l'assassin, ou pas. L'histoire se déroule à Svartvattnet, aujourd'hui et il y a vingt ans, ou dix huit, et pendant tout ce temps-là. En Suède, près de la frontière norvégienne, très au nord.

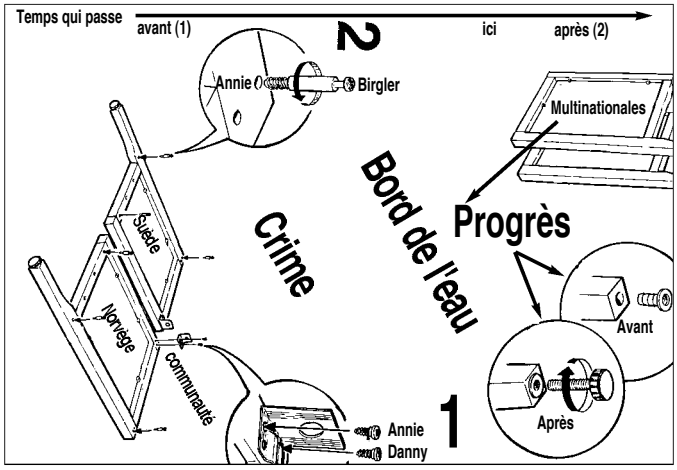


**Mode d'emploi pour ceux qui n'ont pas le temps de lire d'un trait *Crimes au bord de l'eau***

C'est la veille de la Saint Jean, le soleil ne se couche pas, la nuit commence quand les maringouins passent à l'attaque.

Il y a cette communauté d'écolos antinucléaires et baba-cool où Annie va rejoindre son amant, et aussi Johan Brandenberg et sa famille, sa mère, ses demi-frères. Les villageois, une belle automobiliste, un vélomoteur disparu, et encore une anguille.

Puis Birger Tornbjörnsson le médecin, un couple de campeurs assassinés au bord de l'eau *«près de la rivière que l'on appelait la Loberan»*, et partout, tout autour, ce Nord sauvage, pays de légendes, *«Là poussait le saule des marais, le laiteron des Alpes et des aconits de la taille d'un homme, et le pied s'enfonçait vite dans un trou de castor quand on s'y aventurait. De part et d'autre de la rivière s'étendait ainsi un marais inaccessible sillonné de passages d'animaux. L'endroit n'avait pas de nom.»*

### Quelle heure est-il ?

Ces morceaux disparates, vingt ans d'histoire, se retrouvent étalés dans notre tête comme sur un carrelage de cuisine, en vrac. Mais dans ce récit, contrairement à ce qui se passe pour les meubles de chez *Ikea*, il n'y a pas de mode d'emploi. Pas question alors de partir se coucher en se disant : *«Bon, voilà déjà un tiroir de fait, je continue le reste demain.»*

Pages lues, bribes que l'on garde en mémoire sans encore savoir comment les inscrire dans l'histoire. Mieux vaut continuer, peut-être qu'un peu plus loin tout cela s'éclaircira. De page en page, d'heure en heure, tout est devenu clair. Les oiseaux chantent, le soleil se lève, c'est déjà le matin, voilà le dernier mot qui arrive, le livre est lu.

Les morceaux de l'histoire se sont assemblés en un dessin compliqué et subtil. Passé et présent, hommes et femmes s'y mélangent, s'y croisent et tissent la trame complexe d'un fantastique polar écolo-nordique sur fond de déforestation par les multinationales du papier.

Le résultat valait l'effort. Ce n'est certes pas aussi immédiatement pratique qu'une nouvelle cuisine, mais plus intéressant et pas de doigts pincés. C'est vraiment fou ça.

*I.J.J.*

*Kerstin Ekman*
***Crimes au bord de l'eau***
*Actes Sud, avril 1995, 493 p., Frs. 48.40.*



# Le président poète

Comme naguère Michel Noir, autre maigre notoire, Philippe Pidoux, le seul véritable lyrique qui ait jamais présidé un conseil d'État, nous donne un recueil de haïkus. Il annonce d'emblée la tonalité puisqu'il place en exergue ce fameux distique de Paul Éluard qui offre depuis toujours au lecteur ravi sa plaisante énigme : *Pendant qu'il est facile et pendant qu'elle est gaie / Allons nous habiller et nous déshabiller*, avant de poursuivre par cette sibylline confidence : *Je vois et ne vois pas / les cimes bleues des montagnes lointaines / dans l'œil des libellules.*

Ce magistrat qu'on décrivait austère et tout d'une pièce, voici qu'on le découvre sous d'improbables avatars. En prophète tonnant qui vitupère la rapacité de sa patrie : *Nous crèverons de nos richesses, / de nous être à jamais / à nos lingots fondus / enchaînés.* En visionnaire intrépide : *Vaud et Genève / enfin unis : / deux noms pour un seul oui.* En capteur de beauté, doté d'une exquise sensibilité picturale : *Violet dans les gris, / vermillon dans les ombres orangées, / par un jour froid de beau temps.*

Il advient au poète président d'afficher l'orgueil altier du novateur impavide, lorsqu'il cloue le bec à ses détracteurs en détournant spirituellement un vieil adage chinois : *Quand l'imbécile montre du doigt Pidoux, / le sage regarde Pidoux.*

Et si nous avouons moins goûter son art dès qu'il se fait militant (comme dans le daté : *Il faut réduire Lausanne / à son trois cent huitante-cinquième d'influence, / il faut*, composé peut-être suite à un abus d'entre-deux-mers ou sous l'exaltation provoquée par quelque gironde égérie), nous savourons la succulence rare de son : *Femme vivier des songes / où j'ai plongé ma nase*, de même que le si suggestif : *Et mon désir au long de ton échine / tel un cheval sous l'ombre de l'allée / amble.*

Un Philippe Pidoux sensuel ? Jouissons de l'aubaine, même si la chose paraît trop belle pour être crue.

*D.S.*

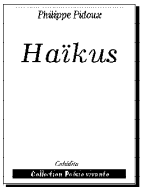


*Philippe Pidoux*
***Haïkus***
*Cabédita, 1998, 52 p., Frs 10.90*



# Ivo and «The Prez»

*Paul Benkimoun*
***Lester Young***
*Vade Retro, 1997, CD+ Livre, Frs 40.50*

*Michel Giniès*
***Montand***
*Vade Retro, 1997, CD+Livre, Frs 31.10*

Étrange objet. Il a le format d'un CD et l'épaisseur d'un petit livre. Consacré à une chanteuse ou un chanteur, un jazzman ou une jazzwoman, il conte sa carrière en cent pages illustrées et offre du même coup une sélection de ses «hits» dans un CD.

Cela pourrait être un livre qu'on appelle «CD», ou un CD surnommé «Livre».

Dans le monde du jazz, on a souvent nommé la même personne de deux façons différentes : Charlie Parker fut «Bird», Monk «The Sphere» et Stan Getz «The Sound». Si l'origine de certains de ces sobriquets saute aux oreilles, il y a des cas plus fumeux –le trompettiste Francis «Mugsy» Spanner devait son surnom à un entraîneur de base-ball (?!) –et à défaut d'information complémentaire, on en est souvent réduit à formuler des hypothèses. Aussi, le contrebassiste Leroy «Slam» Stewart devait-il ce pseudonyme à la puissance de son jeu ou avait-il la fâcheuse habitude de claquer les portes lorsqu'il était fâché ? Willie «The Lion» Smith accompagnait-il en grognant comme le font souvent certains improvisateurs, ou avait-il des possibilités masculines hors normes ? On ne compte plus les surnoms, si fréquemment employés que certains en ont perdu leur prénom, tels «Cannonball» Adderley ou «Dizzy» Gillespie, voire leur complète identité d'origine, comme le délirant «Sun Ra».

### «The Prez»

Lester Young, lui, fut «The Prez», diminutif de «The President», sous-entendu président de la nation des saxophonistes de son temps. Malgré l'originalité de sa forme multimédiolante, le «CD» Livre, ou «Livre» CD, que lui a consacré Paul Benkimoun est une biographie toute conventionnelle qui retrace les étapes de la vie d'un musicien de jazz au parcours habituel : orchestre familial, rencontre avec une tête d'affiche, premier mariage, New York City, alcool, enrôlement dans l'armée, alcool, second mariage, alcool, triomphe, alcool, cirrhose. Quelque chose à relever toutefois : Lester Young, aussi grande gueule qu'il était grand saxophoniste, avait l'habitude d'attribuer des surnoms à ceux qui l'entouraient. Basie était «Le saint homme» car il transportait l'argent du groupe. L'aérophagie dont souffrait le tromboniste Dicky Wells l'avait fait devenir «Gas Belly». Mr «Five By Five» était Jimmy Rushing, aussi large que haut. Enfin, celles, aussi bien que ceux d'ailleurs, qu'il aimait, il les appelait «Lady». Ainsi appela-t-il «Lady Day» la grande dame qu'il accompagna si bien : Billie Holiday. La première chance de sa carrière fut de remplacer Coleman Hawkins, dit «Bean» en raison de la forme de sa tête. Puis vint le temps de jouer avec le «Count» Basie, de relever des défis d'improvisation avec Léon «Chu» Berry, de se faire accompagner par Harold «Doc» West et Hubert Maxwell «Bumps» Myers, d'enregistrer avec Nat «King» Cole.

Le chapeau en forme de «pâté de porc» dont était souvent coiffé Lester Young inspira Charles Mingus qui lui dédia le morceau *Goodbye Porkpie Hat*. Ce fut son ultime nom d'emprunt.

### Président «A bicyclette» Montand

Yves Montand, lui, n'avait pas de surnom, mais un vrai nom : Ivo Livi, d'une famille italienne en route pour les USA mais qui n'ira pas plus loin que Marseille. Michel Giniès raconte son histoire dans un même petit livre sonore. Là aussi, on connaît la chanson : Édith Piaf, triomphe à Paris, Simone Signoret, voyage en URSS, grande remise en question, cinéma, Marylin Monroe, etc. À l'instar de Lester Young, Yves Montand fut appelé à la présidence par ses admirateurs, mais la vraie présidence, celle de Coluche, Frank Zappa ou Reagan. Grand seigneur dans la vie comme dans *La folie des grandeurs*, il déclina. Son Public Bien Aimé l'y voyait déjà. Ah ! C'est que lui, il avait la qualité d'être franc, pouvant ainsi lâcher en toute décontraction qu'il avait touché 800'000 francs pour une émission de TV… Il avait surtout tellement de charme. Et puis après tout, la situation aurait-elle empiré avec Jean-Christophe Averty aux transports et De Funès à la défense ?

*J. «Mumu» M.*

*Dans la même série : Piaf, Claude François (!), Gainsbourg, Miles Davis, Louis Armstrong, John Coltrane, Ella Fitzgerald, et d'autres encore.*

Madame Jaquet. Il est indigne de jeter ainsi le discrédit sur notre Grand Conseil ! C'est un peu comme si on nous avait dit : «Il y a un assassin parmi nous !» Or ce qui compte, Madame Jaquet, ce n'est pas qu'une entreprise ait tenté une démarche malhonnête. Ce qui compte, c'est qu'elle l'ait fait en vain. Tant que vous n'avez pas la preuve que l'un d'entre nous a accepté un marché discutable, vous n'avez tout simplement pas le droit de nous adresser des procès d'intention. •PROVIMI : LES VACHES EN SONT FOLLES !• Je vous invite donc à faire confiance à nos institutions et à accepter la motion Perrin. Et quant à vous, Madame Jaquet, je ne vous dis pas «Allez à Moscou !» mais «Allez aux Bahamas !».

**Le président :** — La parole n'est plus demandée. Je déclare que cette expérience publicitaire est terminée, et je vais vous faire voter.

**Les conclusions du rapport de majorité (prise en considération) sont adoptées à une courte majorité.**

---

**Supplément à *La Distinction* n° 64, 24 janvier 1998**
**Case postale 465, 1000 Lausanne 9**
**E-mail : La.Distinction@bluewin.ch**
**Vouèbe : www.imaginer.ch/Distinction/**



# Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud

# N° 007

## Séance du mardi après-midi 24 septembre 2001

---

Présidence de M. Pascal Broulis, *président*

---

SOMMAIRE Pages

Motions:
a) Jacques Perrin (demandant au Conseil d'Etat d'autoriser des séquences publicitaires lors des débats au Grand Conseil), développement . . . . . .1111

---

### Motion Jacques Perrin demandant au Conseil d'Etat d'autoriser des séquences publicitaires lors des débats au Grand Conseil

---

*Développement*

Il fut un temps où pour décider de ne rien faire, on parlait de pragmatisme. Une attitude, je l'admets volontiers, souvent partagée par les radicaux. Et bien, Mesdames et Messieurs, ce temps est révolu. Sous la pression de la crise, du gouffre des finances publiques, voire de l'électorat, c'est à une véritable révolution culturelle que nous assistons. Et il me plaît de relever que ma formation politique a su renouer avec cet esprit pionnier qui la caractérisait au début du siècle, cet esprit, souvenons-nous, duquel est né le concours Jean Louis, la brouette d'Echallens et l'Office d'Expansion Commerciale de Bioley Orjulaz. Il faut bien le dire : la tête nous tourne face aux multiples initiatives, propositions, audaces qui déferlent sur ce canton. Il y eut, bien sûr, l'idée de la fusion Vaud-Genève, l'idée de Philippe Pidoux. Le même Philippe Pidoux qui a su bouleverser notre géographie mentale en proposant successivement la fusion avec Neuchâtel, puis Fribourg, avant de suggérer la création du Réseau Hospitalo-européen.

C'est dans cette ligne, Mesdames et Messieurs, que s'inscrit ma proposition. Elle tient en quelques mots : pour contribuer à renflouer les caisses de l'Etat, autori-



en voulons assez pour renvoyer cette motion au Conseil d'Etat. Est-ce clair ?

A supposer donc que ce soit clair, quelques informations. Tous les départes ont reçu le règlement provisoire régiée par le Conseil d'Etat. Vous avez dès lors disposé d'un délai suffisant pour contacter les entreprises, firmes, épiceries de votre choix, afin de passer des contrats publicitaires. A ce jour et pour ce début, la Chancellerie a enregistré plus de 30 contrats. A noter que tous les textes, conformément au règlement provisoire, ont été soumis au Bureau du Grand Conseil, lequel, malheureusement, a dû recaler trois propositions, venant d'un bord politique que je me refuse à nommer du haut de cette tribune. Un recours a été déposé, il n'est pas bien difficile de deviner par qui. L'intéressé s'en expliquera probablement longuement tout à l'heure.

C'est tout, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

**Mme Huguenin, rapporteur de minorité :** — Je serai brève, mais il convient tout de même de dire quelques mots. Proposition honteuse, procédure scandaleuse, rapport de majorité biaisé, bref, tous les ingrédients d'une mauvaise cuisine sont là. Nous connaissions déjà la cuisine électorale. Je ne voudrais pas de la tambouille, pardonnez-moi l'expression, publicitaire. Rapidement et en quelques mots : nous avons effectué un sondage auprès de nos adhérents et sympathisants. Nous leur avons posé la simple question suivante : à supposer que Monsieur Franco Del Pero vante, au Grand Conseil, les mérites d'une mauvaise sauce tomate, en consommeriez-vous ? Question franche s'il en est. Rapidement et en quelques mots : les réponses sont claires : aucune réponse positive. Aucune, entendez-moi bien. Alors qu'on le sache bien, Messieurs de la droite, en acceptant cette motion, vous sciez en fait la branche sur laquelle vous prétendez être assis. Vous détruirez l'économie vaudoise. Nos consommateurs se tourneront vers d'autres produits. Ou plutôt, rapidement et en quelques mots, nous avons posé la question suivante à nos adhérents et sympathisants : à supposer que notre estimé camarade Vuillemier vante, au Grand Conseil, les mérites d'une excellente sauce tomate pas chère, en consommeriez-vous ? Autre question franche et neutre s'il en est. Eh bien, Mesdames et Messieurs, ici encore les résultats sont clairs : «Oui, et plutôt deux fois qu'une!» ont répondu le 98 % des personnes interviewées. Conclusion ? la gauche est un meilleur support publicitaire que la droite. L'infortuné député Perrin, en fait, a joué à l'apprenti sorcier. Croyant naïvement surmonter le prétendu gouffre financier de l'Etat de Vaud, il n'a fait que révéler les attitudes profondes du consommateur vaudois : c'est un consommateur de gauche, qui veut des produits de gauche, vendus par la gauche. Enfin… pas toute la gauche… Vous m'aurez comprise. Rapidement, donc, et en quelques mots : ces résultats, Mesdames et Messieurs, pourraient nous engager à renoncer à notre rapport de minorité et à cautionner l'idée de Monsieur le député Perrin. Après tout, nous aurions tout à y gagner. Nous ne le ferons pas. Et nous maintiendrons notre opposition résolue à l'expérience loufoque que l'on veut nous faire vivre. Et pour une raison bien simple : aurions-nous voulu jouer ce jeu que l'on nous en aurait exclus. La preuve : nous avons soumis trois propositions de publicité. Toutes ont été refusées. Et pourquoi ? Parce qu'elles venaient de nous, seule opposition, seuls contre tous, toujours et fiers de l'être. Il est vrai que notre conception de la publicité n'a rien à voir avec les fagorneries mensongères de la bourgeoisie. Seuls opposants, nous sommes les seuls contre-publicitaires. Nos interventions voulaient donc dénoncer la domination impérialiste du Coca-Cola,

---

Mais venons-en au fond, justement. Il est nécessaire, pour comprendre la véritable infamie que l'on nous propose, de prendre un peu de distance, de hauteur. C'est donc à une sommité que je me réfèrerai. Josef Zisyadis, dans son discours de réciprocité du Prix Nobel de la Paix, affirmait ce qui suit : *«Le monde dans lequel je suis n'est pas mon monde. Mais j'ai besoin de lui. Alors comment vivre sans me trahir?»* Cette interrogation fondamentale est au cœur du rapport que nous, femmes et hommes de gauche, entretenons avec cette société dont nous ne voulons pas telle qu'elle est et qui nous est pourtant nécessaire. Un seul exemple vous convaincra : j'ai moi-même mangé des hamburgers. J'ai en bouche cette viscosité dégoûtante et sirupeuse, comme une quintessence de ce que le capital peut produire de plus mauvais. Je l'ai fait, non par goût, mais par nécessité. Parce que c'est bon marché et que l'argneau vendu en vente directe par qui vous savez, c'est peut-être excellent, mais c'est cher. Opposés au monde, nous nous y plongeons, nous y surnageons, dégoûtés de nous-mêmes, coupables, quelquefois, conforités dans notre volonté de le changer, toujours. Et c'est ce monde, cette réalité capitaliste qu'il faudrait aujourd'hui introduire, plus encore, puisqu'elle y sévit déjà, au sein de notre Grand Conseil ! Une assemblée souvent douteuse, certes, mais qui, tout de même, échappe quelque peu à la domination de la loi du profit. Car revenons à José Zisyadis. Il me disait, il y a quelques mois, peu avant de recevoir son Nobel de Physique : *«Le matin, mal rasé, en me regardant dans le miroir de ma salle de bain, je trouve qu'une idée, c'est beau.»* Et l'on voudrait souiller nos idées, mes idées, vos idées de slogans publicitaires ! Nous savons certes combien la droite, gardienne des principes libérux, se méprise secrètement elle-même, tant elle subodore le fait que son discours ne fait que saupoudrer une réalité nauséeuse d'un parfum à bon marché. Alors que la droite méprise ses propres paroles en l'enrobant de discours publicitaires n'est que le signe, le révélateur de la valeur qu'elle leur accorde. Nous pourrions certes considérer que, nous privant nous-mêmes de publicité, nous pouvons néanmoins accorder ce droit aux autres formations politiques. Cette solution serait boiteuse. Il est déjà fort pénible pour nous de supporter les interventions droitières. Imaginons alors qu'elles soient en plus entrecoupées de slogans publicitaires. Nos oreilles ne le supporteraient pas. Notre conscience non plus. La minorité de la commission, comme c'est un jeu et si vous acceptez les propositions de la commissioin. Cette dernière, dans l'impossibilité de savoir si la proposition du député Perrin était vaudoisement juste ou non, a décidé de vous proposer une expérience : vous donner la possibilité d'insérer des encarts publicitaires dans le débat de tout à l'heure. Nous aurons donc deux débats : le premier, sans publicité, pour savoir si nous en voulons. Le second, avec publicité, en cas de vote favorable du premier, pour savoir si nous

**Le président :** — Nous passons à l'examen de la motion Perrin. Je prie Monsieur Gasser… c'est fait. Et Madame la minorité euh… du rapport, je veux dire… bon… c'est fait aussi. Monsieur le rapporteur, avez-vous ? vous avez.

**M. André Gasser, rapporteur de majorité :** — Je voudrais, Mesdames et Messieurs, au nom de la majorité de la commission, vous en rappeler les conclusions, ainsi que les règles du jeu auquel nous allons peut-être jouer tout à l'heure, si c'est un jeu et si vous acceptez les propositions de la commissioin. Cette dernière, dans l'impossibilité de savoir si la proposition du député Perrin était vaudoisement juste ou non, a décidé de vous proposer une expérience : vous donner la possibilité d'insérer des encarts publicitaires dans le débat de tout à l'heure. Nous aurons donc deux débats : le premier, sans publicité, pour savoir si nous en voulons. Le second, avec publicité, en cas de vote favorable du premier, pour savoir si nous

sons la publicité lors de nos débats au Grand Conseil. Le principe est simple : tout député pourra librement signer des contrats avec des sponsors, entreprises, banques, blanchisseries, etc. Il lui sera alors loisible, prenant la parole à cette tribune, de glisser dans son discours un message publicitaire. Le sponsor versera alors directement à la caisse cantonale la contre-valeur de cette publicité.

Calculons ! Chaque année, ce sont quelque 2000 interventions qui résonnent dans cette salle. Glissons un spot de 500 francs dans la bouche de chaque député. Cela rapporterait 1 million de francs ! 2 millions si l'on autorisait des badges, voire des casquettes publicitaires. 3 millions si l'on insérait des annonces dans la paperasse produite par la chancellerie. 10 millions si ce principe, à un tarif bien évidemment supérieur, était appliqué dans les interventions du Conseil d'Etat lui-même. 10 millions ! De quoi rénover la buvette, détruire enfin le Palais de Rumine, venir en aide aux habitants de St-Sulpice qui, vous le savez, ne s'en remettent pas d'avoir dû élever le taux d'imposition communal.

Mais il y a plus !

Nos jeunes. Observons nos jeunes. Depuis longtemps ils se détournent de la politique. Ils ne saluent plus les députés dans la rue. Et pourquoi ? Parce que, simplement, nous n'avons pas su prendre le virage de la modernité. Nous n'avons pas su nous immerger dans le bain publicitaire qui, chaque jour, irrigue les neurones de nos chers petits. Nous assénons des arguments politiques là où ils attendent, et avec raison, le message subliminal. Imaginez, imaginez que, lors d'un débat sur la décharge de Sottens, brusquement, fugitivement, soit évoquée la splendide silhouette de la gentille organisatrice d'un club de voyage. Nous pourrions en attendre un plus grand intérêt des jeunes, de la population, à l'égard de l'élimination des déchets. Mais, inversement : en Tunisie, allongés sur le sable, au moment de jeter quelque papier gras, peut-être nos jeunes sauront-ils alors se souvenir de leurs devoirs civiques, de leurs responsabilités face à l'environnement, et utiliser les jolies corbeilles à papier mises à disposition par le Club. Et par là, et grâce à la publicité, exporter l'image d'une Suisse propre. Nous en avons bien besoin !

Renflouer les caisses de l'Etat. Contribuer à revivifier l'esprit civique. Tel est le sens, l'objectif de cette motion. Son message est clair. Cette limpidité, Mesdames et Messieurs, je vous propose de la transmettre directement au Conseil d'Etat.

Je vous remercie.

**Le président :** — Monsieur le député Perrin propose de renvoyer directement sa motion au Conseil d'Etat. Est-ce que… Ah ! Oui. Monsieur le député Thalmann, vous avez la parole.

**M. Bernard Thalmann :** — Nous nous trouvons, Mesdames et Messieurs, non pas face à une motion, mais à une conspiration. Et pour une raison bien simple : jamais un sponsor ne signera de contrat avec un député de gauche. Au poids politique de la droite s'ajoutera donc son poids financier. Nous serons nous, socialistes, accusés de coûter cher là où un libéral sera remercié d'être bon marché. C'est inacceptable. Je propose donc que cette conspiration soit renvoyée à une commission.

**Le président :** — Y a-t-il cinq députés qui… oui, il y en a, alors bon, cette motion est renvoyée à l'examen d'une commission.

---



VERTUEUSE DES FEMMES : TU N'ES PAS À VENDRE !• J'ai dit !

**M. Franco Del Pero :** — Tout à l'heure, dans le premier débat d'entrée en matière, pris à partie par la gauche, je rappelais que je fus le premier à lancer l'idée d'introduire la publicité au Grand Conseil. Cette graine a donc germé dans un autre jardin et, toute blessure d'amour-propre mise à part, je m'en félicite. Contrairement à ce que suggère le rapport de minorité, je suis certain que la population se tournera davantage vers les produits vendus par ceux d'entre nous qui conservent le sens de la responsabilité et de l'Etat que vers ceux qui, ici, tentent de valoriser maladroitement l'économie privée tout en la sabordant à coups de réglementations étatiques abusives. L'introduction de la publicité sera donc le salutaire révélateur des arrière-pensées de certains. La population ne s'y trompera pas. Il me sera alors parfaitement égal, parce que ce sera la conséquence de la seule saine concurrence instituée entre les députés, que la gauche ne soit progressivement plus en mesure de signer des contrats publicitaires, lorsque les entreprises auront compris que cela fait baisser leur chiffre d'affaires. Le mérite de la motion Perrin est donc de porter la loi de la concurrence jusqu'au sein même du parlement, ce qui montre à l'évidence la supériorité du marché, y compris dans la vie politique. Ah ! j'allais oublier : •GOLGATE : ÇA VOUS RAFRAICHIT JUSQU'A L'ÂME !• En conclusion, donc, prenons l'historique virage qui nous est proposé, ou plutôt que j'avais proposé il y a vingt ans !

**Mme Christiane Jaquet-Berger :** — Je vous propose, Mesdames et Messieurs, de laisser le député Del Pero à ses douces illusions et de revenir sur terre. Vous voulez introduire la publicité dans nos débats ? Soit. Mais alors vous devez savoir ce qui va se passer. Et ce qui va se passer, je vais vous le dire : notre Grand Conseil sera l'objet de pressions intolérables de la part de certains milieux économiques. Pire : la corruption la plus sordide fera son apparition. Et je vous en donne la preuve. J'ai ici une lettre, adressée à un député que je ne nommerai pas, que je me suis procurée par des moyens que je n'ai pas à mentionner ici. Et cette lettre, je vous la lis : *«Monsieur le député, prochainement, le Grand Conseil vaudois traitera de la nouvelle loi sur les épizooties. Notre maison, depuis longtemps, développe des produits susceptibles de réduire la contamination virale du bétail. Il serait dès lors particulièrement opportun qu'une publicité pour nos produits soit insérée dans les débats relatifs à cette nouvelle loi. Au cas où vous accepteriez le principe d'une telle intervention, il va de soi que le contrat publicitaire sera signé, en votre présence, aux Bahamas, et que vos déplacements vous seront largement défrayés durant une quinzaine de jours. Veuillez agréer, etc.»* Et cette lettre, Mesdames et Messieurs, provient d'une grande entreprise chimique bâloise. (Rumeur dans la salle : des noms ! des noms !) Non, Mesdames et Messieurs, je ne vous dirai pas quelle est cette entreprise. Ce serait lui faire de la publicité. Par contre, je dépose cette lettre sur le bureau du président pour authentification. Mais vous m'aurez comprise : la publicité permettra tous les abus. Elle créerait une situation qui, sur le plan diplomatique, amènerait la Suisse, une fois de plus, à être montrée du doigt par la communauté internationale. N'oublions pas, ici, que Monsieur Josef Zisyadis, dans sa première déclaration en sa qualité de Secrétaire général des Nations Unies, a fermement déclaré la guerre à la corruption ! Maintenant, si vous tenez à transformer ce canton en république bananière, allez-y !

**M. Jean Fattebert :** — Je voudrais m'insurger contre les propos tenus par s'attaquer au lobby élitaire de l'agneau, dont la figure la plus emblématique est du reste présente parmi nous, mettre à jour les pratiques inavouables d'une certaine fiduciaire. On nous l'a refusé. Une attitude qui ne nous étonne pas : tout, toujours, nous est refusé. Et c'est bien normal ainsi. Car accepterait-on nos propositions que nous ne serions plus la seule opposition. Et alors, je vous le demande : que serions-nous ?

**M. Jacques Leresche :** — Je voudrais d'abord dire que les propos de Madame Huguenin font réfléchir, ce qui, vous en conviendrez, prend du temps. Et donc, puisque j'y suis, j'affirme d'emblée que je suis contre, même si j'hésite encore. Car si nous suivons la voie tracée par Madame Huguenin, nous n'allons pas y arriver, ou plutôt, nous allons nulle part. Cela me gêne puisque partir c'est revenir un peu. Mais si nous suivons la commission, nous revenons de loin. Et dès lors, nous ne savons plus où nous sommes. Je préfère donc attendre et continuer à réfléchir, sûr que la solution existe quelque part, à portée de main, si l'on peut dire, mais peut-être ne savons-nous pas encore si c'est la main de la gauche ou celle de la droite. Je vous engage donc à faire de même.

**M. Jacques Perrin :** — Tempête dans un verre d'eau ! Ce que nous avons entendu, Mesdames et Messieurs, n'est qu'une tempête dans un verre d'eau. Et il ne sort rien de bon d'une telle agitation, et en tout cas pas du bon vin. Car de quoi s'agit-il ? D'une idée, d'une simple, d'une seule idée, pragmatique, je l'ai dit, et qui ne vise qu'à renflouer les caisses vides de l'Etat de Vaud. Nulle arrière-pensée, nul dessein obscur derrière ma proposition. Le seul souci des caisses pleines. Et l'on veut faire d'une caisse pleine un verre d'eau, comment dirais-je, tempétueux. Alors, revenons sur terre, je vous en prie : quel mal un peu de publicité pourrait-il engendrer, je vous le demande… Nous baignons dans la publicité. Nous sommes nés avec. Elle nous aurait fait du mal, que cela se verrait ! Regardez-moi ! Ai-je donc l'air de si mal me porter, moi qui suis né, pourrait-on dire, dans un bain publicitaire ? Le bébé Cadum est-il devenu un délinquant juvénile ? Allons, allons… Acceptons la proposition de la commission, tentons l'expérience, et nous verrons après. Ce canton a besoin d'audace.

**M. Daniel Bovet :** — La Constitution Vaudoise, certes, n'interdirait pas l'expérience qui nous est proposée. Mais le doute, néanmoins, se fait jour en mon esprit. Je songe en effet à la protection, comment dire… de la famille, des jeunes âmes innocentes. Je me suis laissé dire, en effet, je veux dire… j'ai entendu tout à fait par hasard, que certaines publicités, comment dire… montrent des choses, je veux dire… de charmantes jeunes personnes, dans des tenues… et tenant des propos… comment dire… quelque peu… légers. Je ne voudrais pas que dans cette assemblée, nous nous laissions aller à vanter les mérites de choses… euh… que la morale pourrait réprouver. N'oublions pas par ailleurs que de jeunes enfants sont susceptibles de regarder nos débats à la télévision. Il y aurait donc lieu, sinon de censurer, du moins de vérifier que nos publicités respectent, comment dire… certaines limites morales.

**M. Georges Peters :** — L'idée de vendre la démocratie aux publicitaires n'a pas jailli dans le seul cerveau de Monsieur le député Jacques Perrin. En fait, plusieurs expériences analogues à celles qu'il propose ont été réalisées et évaluées. C'est ainsi que le professeur Julius Klopfenstein, dans un mémoire publié en 1957

---

**Art. 6**

Les interventions publicitaires sont facturées aux clients directement par la Chancellerie, avec délai de paiement dans les trente jours. Le tarif est de 100 francs la seconde pour les interventions des députés et de 500 francs pour celles des Conseillers d'Etat.

**Art. 7**

Les messages publicitaires doivent être soumis au bureau du Grand Conseil au plus tard deux jours avant le débat au cours duquel ils seront insérés. Le bureau se réserve de suggérer des modifications, voire d'interdire les messages non conformes aux bonnes mœurs et aux dispositions usuelles en matière de procédés de réclame.

**Art. 8**

Une autorité de recours est désignée, formée de M. Philippe Pidoux, Aristides Pedrazza, Gérard Forster, Luisa Pucci Sisti et Rosette Poletti. La procédure est écrite.

**Art. 9**

Seuls les messages vocaux sont autorisés, sans aucune aide technique telle que mégaphones, castagnettes, ainsi que tout accessoire visuel.

**Art. 10**

Aucune réclamation des clients n'est admise en cas de diminution du chiffre d'affaires consécutive à un encart publicitaire, à un bégaiement d'un député ou tout autre événement inattendu.

**Art. 11**

La comptabilité publicitaire du Grand Conseil est tenue par la Chancellerie et soumise à l'examen du Contrôle des Finances.

**Art. 12**

En cas d'inobservation du présent règlement, les députés et Conseillers seront privés de buvette jusqu'à la fin de la législature.

---

## Motion Jacques Perrin demandant au Conseil d'Etat d'autoriser des séquences publicitaires lors des débats au Grand Conseil

*Rapport de la commission (minorité)*

**Mme Marianne Huguenin, rapporteur :** — Avant d'exprimer le point de vue de la minorité sur le fond, il est nécessaire de dénoncer les conditions déplorables dans lesquelles s'est tenue la séance de commission. Soumise à un véritable harcèlement pidolesque, à une campagne insidieuse de persuasion derrière laquelle on devine bien la main de qui l'on sait, scandaleusement interrompue par le président rapporteur, alors qu'en moins de vingt minutes, je venais de terminer l'introduction de mon intervention finale, je ne puis que constater que la forme utilisée pour traiter de cette motion reflète son fond : nauséabond.

sieurs Brélaz et Golay dos à dos. Car si le premier se trompe et que le second adopte la solution opposée, tous les deux ont tort puisque le contraire d'une erreur est une erreur contraire. Il s'ensuit, bien évidemment, et contrairement aux affirmations de Monsieur Thévoz, que le cœur du problème n'est pas là où il se trouve, mais un peu plus à gauche, et sans doute plus à gauche que vous ne le pensez, et à bon entendeur salut ! •CHOCOLAT TOBLER, ÇA VOUS ENVOIE EN L'AIR!• C'est tout ce que j'avais à dire.

**M. Claude Grossenbacher : —** Moi aussi je n'ai qu'une chose à dire et je le dirai : •PLUS JAMAIS MIAUTON !•

(Rumeurs, protestations dans la salle)

**Le président : —** Je rappelle à Monsieur le député Grossenbacher que la publicité négative est interdite, aux termes du règlement provisoire édicté par le Conseil d'Etat.

**M. Claude Grossenbacher : —** Mais, Monsieur le Président, vous ne voudriez tout de même pas que je dise : «MIAUTON FOR EVER!» Ce serait un comble, tout de même !

**Le président : —** Monsieur le député, je n'ai pas à vous dire ce que vous avez à dire. Je me dois simplement de vous rendre attentif à ce que vous ne devez pas dire. Et qu'on se le tienne pour dit !

**M. Roland Troillet : —** Mis en cause dans le rapport de majorité à propos du sigle «Bic», j'ai d'abord choisi de ne pas m'exprimer. Si je le fais, néanmoins, c'est moins dans l'espoir d'être entendu que d'être écouté. Et à propos d'écouter, je tiens, ici, à faire part publiquement du fait que, depuis mes investigations sur ce qu'il faut bien appeler l'affaire «Bic», mon téléphone est sur écoute. J'en ai la certitude. C'est donc à mes frais, Mesdames et Messieurs, et sans assistance aucune du Département de Justice et Police que j'ai dû engager un garde du corps, lequel réside, à mes frais encore, au Château de Coinsins. Mais revenons-en aux faits. Oui, Monsieur le rapporteur de majorité, je n'ai pas la preuve absolue que la firme «Bic» a versé des dessous-de-table. Mais qu'est-ce qu'une preuve absolue ? Lorsque je constate que l'administration vaudoise n'utilise que des stylos de la marque «Bic». Lorsque j'interroge le responsable de l'Economat de l'Etat de Vaud et qu'il rougit en me disant que l'ordre d'acheter de tels stylos vient «d'en haut», selon son expression. Lorsque je surprends, tout à fait par hasard, le chef du département concerné, en conciliabule, à l'hôtel Royal Savoy, avec une personne dont j'ai pu établir que, deux ans plus tôt, elle était la secrétaire du directeur de marketing de la firme en question. Tant de coïncidences ne suffisent sans doute pas à administrer une preuve absolue, recevable. •INSOMNIAQUES : LISEZ LA SÉRIE NOIRE DE GALLIMARD. SÉRIE NOIRE : CHAQUE JOUR EST UN NOUVEAU SUSPENSE.• C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je n'affirme rien. C'est pourquoi je me tais.

**M. Nicolas Morel : —** Je voudrais juste vous faire remarquer que, dans ce débat, il y a une grande absente : la nature ! C'est à la fois normal et regrettable. Normal, car la nature n'est pas à vendre. Donc : impossible de lui faire de la publicité. Regrettable : car elle a de la valeur même si elle n'est pas à vendre. J'en tire donc la conclusion que tous, tant que vous êtes, préférez vendre des produits susceptibles de polluer la nature plutôt que d'en vanter gratuitement les mérites. Et, voyez-vous, c'est ce que je vais faire. Et sans pour autant, j'en ai conscience, que l'Etat n'en retire un quelconque profit financier : •NATURE, TU ES COMME LA PLUS



# Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud

## N° 008

### Séance du mardi après-midi 24 mai 2002

Présidence de M. Pascal Broulis, *président*

SOMMAIRE

Pages

Motions :

a) Jacques Perrin (demandant au Conseil d'Etat d'autoriser des séquences publicitaires lors des débats au Grand Conseil), rapport de la commission, décision . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3797

### Motion Jacques Perrin demandant au Conseil d'Etat d'autoriser des séquences publicitaires lors des débats au Grand Conseil

*Rapport de la commission (majorité)*

**M. André Gasser, rapporteur : —** La commission s'est réunie le 1er avril 2002. Elle était composée de Mmes et MM. Francine Germond-Guisan, Jacques Perrin, Bruno Giacomini, Martial Girod, Marianne Huguenin, Michel Haldy, Gilbert Oulevey, Francis Rossier, Jean Schmutz, Jean François Vuilloud.

*Assistaient à la séance :* M. le Conseiller d'Etat Charles Favre, chef du département des Finances, M. Pierre Ethenoz, chef de l'inspection des finances, Madame Pierrine Cornu Mroczek, juriste, qui a rédigé les notes de séance et que nous remercions. Ce ne fut pas simple.

Un incident regrettable survient en début de séance. Madame la députée Huguenin fait observer qu'un panneau publicitaire représentant M. Philippe Pidoux ouvrant une succursale de Publicitas en Mongolie-Extérieure, orne la salle de conférence. Madame Huguenin estime qu'il s'agit d'une pression inadmissible sur la commission et exige que ce tableau soit décroché. Suite à une longue et hou-

prétexte qu'elle pourrait être mauvaise. Sur suggestion du motionnaire, il n'existe dès lors qu'un seul moyen susceptible de donner à notre Grand Conseil, les informations utiles à son jugement : tenter l'expérience, l'évaluer, et prendre ensuite une décision définitive. Cette proposition est vivement combattue par une minorité de la commission, laquelle estime que mettre la pub dans le fruit relève, à l'égard du Grand Conseil, d'une sorte de manipulation génétique irréversible. Au vote, cependant, et par 8 voix contre trois, la proposition de Monsieur le député Perrin est acceptée.

Votre commission a donc l'honneur de vous proposer :

– De prendre en considération partiellement la motion Perrin, soit de différer votre décision jusqu'à évaluation d'une expérience d'introduction de la publicité dans les débats du Grand Conseil ;

– D'autoriser la publicité au sein de notre assemblée, lors du débat de prise en considération de la motion Perrin ;

Il découle des propositions précédentes que le débat de prise en considération aura lieu en deux parties :

– Un premier débat, suivi d'un vote, pour décider du principe de l'expérience.

– Le débat de prise en considération proprement dit.

Le Conseil d'Etat, en collaboration avec le Bureau du Grand Conseil est chargé d'édicter un règlement provisoire, au cas où le Grand Conseil accepterait le principe d'une expérience. Ce règlement est annexé au présent rapport.

CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD

**Règlement relatif aux encarts publicitaires insérés dans les interventions au Grand Conseil**

**Art. 1**

Le présent règlement est applicable après décision du Grand Conseil, lors de la session de mai 2002 et pour le seul débat de prise en considération de la motion Perrin.

**Art. 2**

Tout député peut insérer un ou plusieurs encarts publicitaires dans chacune de ses interventions parlementaires, lors du débat de prise en considération de la motion Perrin.

**Art. 3**

La durée de chaque encart ne peut excéder 5 secondes. Une intervention publicitaire est autorisée toutes les 5 minutes. Le chronomètre du Président fait foi.

**Art. 4**

Exceptionnellement, et pour le seul débat de prise en considération de la motion Perrin, la durée des interventions parlementaires est limitée à 10 minutes, au plus.

**Art. 5**

Les conseillers d'Etat disposent de la possibilité d'insérer des encarts de 10 secondes au plus, toutes les 5 minutes. La durée de leur temps de parole est limitée à 15 minutes lors du débat de prise en considération de la motion Perrin.

par l'Université de Göttingen, recense une dizaine de réalisations semblables. Toutes ont lamentablement échoué. Ainsi, la publicité pour les saucisses Krupp autorisée en 1926 par le parlement de la république de Weimar a non seulement précipité le déclin de ladite république mais, aussi, celle de l'entreprise Krupp, dès lors obligée de se tourner vers la production d'armement, avec les conséquences que l'on sait. On oublie par ailleurs le fait que la publicité était autorisée à la fin du siècle dernier dans la landsgemeinde du canton d'Appenzel, et ce uniquement pour les fromages locaux. Cette expérience fut également désastreuse puisqu'elle marque le début de l'ascension commerciale du Schabziger. Tout député qui aurait goûté à ce produit comprendra sans doute pourquoi la CEE en interdit l'importation, au grand dam d'un certain Blocher qui, en sous-main, est propriétaire de la plupart des officines produisant cet infect cylindre, ainsi que le révélait la Sontagszeitung du 8 mars 1999. On objectera certes que l'expérience actuellement en cours en Mongolie Extérieure semble prometteuse. Je dois malheureusement vous informer du fait que, dans sa dernière livraison, la revue de science politique de l'Université de Hong Kong émet les plus sérieuses réserves concernant les initiatives pidolesques en cours dans ce pays. Les faits sont donc clairs et on ne saurait autoriser une pratique qui, partout ailleurs, a largement échoué. A moins, bien sûr, que le syndrome masochiste vaudois ait gagné la majorité de cette assemblée.

**M. Charles Frédéric Imfeld : —** Nous, PDC, n'avons pas l'habitude de manger dans tous les abreuvoirs ! C'est pourquoi nous disons : «En avant!» La situation est critique. C'est l'heure, Mesdames et Messieurs, de retrousser nos coudes jusqu'aux manches ! C'est pourquoi, nous, PDC, soutenons la motion Perrin !

**M. Franco Del Pero : —** Dans ce débat, on oublie, Mesdames et Messieurs, on oublie l'essentiel. Monsieur Peters, vous jouez à l'historien. Mais votre histoire est biaisée : vous péchez par omission ! Souvenez-vous : en 1982, déjà, j'avais déposé une motion sur le même sujet que Monsieur Perrin. Une motion qui ne fut jamais traitée par le Conseil d'Etat, malgré plusieurs interpellations déposées dans ce sens. En 1994, je suis revenu avec une autre motion, sans plus de succès. C'est donc à une véritable conspiration, et je pèse mes mots, à laquelle nous assistons. Monsieur Perrin aura-t-il plus de chance que moi ? Je le lui souhaite. Et puisque j'ai la parole, permettez-moi de m'inscrire en faux contre les propos tenus à mon sujet par Madame Huguenin. Non, Madame Huguenin, non, je ne suis pas un mauvais support publicitaire. Votre sondage est biaisé, et vous le savez. Je saurai vous prouver, ainsi qu'à cette assemblée, et ce dès que nous en aurons terminé avec ce débat préliminaire qu'avec Del Pero, les bénéfices sont plus hauts.

**M. Claude Grossenbacher : —** Je le dis fortement : tout cela n'est qu'une manœuvre qui ne vise qu'à dissimuler l'intention de créer une société à deux vitesses, une consommation à deux vitesses, une médecine à deux vitesses, et, j'ajouterais même, une politique sociale à une seule vitesse : la marche arrière. Songez qu'en autorisant la publicité, vous allez introduire dans cette salle qui, je vous le demande? Eh bien vous autoriserez l'entreprise Miauton à effectuer de la publicité. Miauton vanté par… par la députée Ginette Loup, par exemple. Vous imaginez-vous ce que cela représente ? Rien moins qu'une accélération de la marche arrière. Il est temps de stopper cette machine infernale et de revenir à la réalité. Sinon ce débat en restera au point mort.

**Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Favre : —** Mesdames et Messieurs,

leuse discussion, décision est prise de simplement retourner le tableau. Madame Huguenin estime cette mesure insuffisante et annonce d'emblée un rapport de minorité.

Le motionnaire tient à s'expliquer sur les événements survenus après le dépôt de sa motion. Il précise que, contrairement à ce qu'une certaine presse a suggéré, il n'entretient aucune relation d'affaires avec l'entreprise Philipp Morris, ni avec la Teinturerie Durand, à l'Avenue d'Echallens. Il affirme qu'aucun contrat n'a été signé, en vue de l'éventualité d'une prise en considération de sa motion, ce dont plusieurs commissaires doutent fortement. A l'injonction d'un député: «Mettons nos contrats sur la table!», toutes les mains restent dans les poches. Il s'ensuit un malaise certain, que le soussigné tente de dissiper en proposant de donner la parole au Chef du Département des Finances.

Monsieur Favre apporte les précisions suivantes:

– Un avis de droit demandé au Service de Justice et de Législation conclut à la parfaite constitutionnalité de la proposition du motionnaire. Le problème se pose, cependant, de l'autorisation de diffuser des publicités pour des firmes étrangères. Selon le Département Fédéral de Justice et Police, consulté, on pourrait y voir une violation du principe de neutralité, en particulier s'agissant de firmes dont le capital serait majoritairement détenu par les pouvoirs publics. Un avis complémentaire est en cours d'élaboration.

– Monsieur le Chef du Département confirme que plus de 500 demandes d'encarts publicitaires lui sont déjà parvenues, dont plusieurs de l'étranger. Certaines offres sont issues de l'industrie de l'armement, d'autres de revues quelque peu coquines. Ce fait n'est pas sans poser le problème des cautèles morales à fixer pour l'autorisation de la publicité au Grand Conseil. Monsieur le chef du Département estime qu'une commission d'éthique devrait être désignée afin d'épurer les propositions. Monseigneur Haas aurait fait une offre de candidature spontanée pour présider cet organe.

– Consulté, le Conseil d'Etat, à l'exception de l'un de ses membres, refuserait de troquer la tenue officielle contre des habits publicitaires. Le port de la casquette, en particulier, rebute unanimement les conseillers d'Etat.

– M. Favre réfute en outre énergiquement les allégations de la presse, suggérant que le sigle «BIC» (Bureau d'Information et de Communication de l'Etat de Vaud) ait été choisi contre le versement d'espèces sonnantes et trébuchantes de la part d'une certaine marque de stylos et de briquets. Contrairement aux allégations du député Troillet, aucun fonds secret n'est alimenté par les contributions de la firme «Bic».

Suite à ces déclarations, une longue discussion s'engage. Les commissaires font valoir les arguments suivants, en faveur ou en opposition à la proposition du motionnaire:

– Les estimations de Monsieur Perrin sont, pour certains, bien en-deçà de ce que l'on peut espérer. Il y a lieu, en effet, de tenir compte du fait, et particulièrement si l'on se réfère aux interventions parlementaires de M. le député Beck, que plusieurs messages pourraient être insérés dans de longues diatribes. Le chiffre de 20 millions est articulé par un commissaire, suite à de savants calculs dont la subtilité a malheureusement échappé à votre rapporteur. Cette affirmation provoque de



drez que chaque sou compte. Et si, pour assurer la pérennité de notre canton, nous devons un tant soit peu passer sur nos principes, tant pis: je ne puis que vous recommander d'accepter la motion de notre collègue Perrin.

**M. Daniel Brélaz:** — Il y a un aspect de la question sur lequel ni le Conseil d'Etat, ni le motionnaire n'ont voulu insister. Et pour cause! Quand la réalité est déplaisante il est bien préférable de rêver! Or les chiffres, que l'on n'a jamais vu rêver, eux, sont cruels à l'égard de la motion Perrin. Un petit calcul montre en effet, que sur les 20 millions escomptés, et si l'on retranche le pourcentage différentiel de commission dérogatoire, soit 18,7%, on arrive à un solde qui, lui-même augmenté de la différence entre les valeurs brutes de réalisation des spots et des montants actualisés de la rétrocession à l'Etat de Vaud, soit 45,65%, diminue d'autant plus que les spots publicitaires sont courts. Dès lors, à raison d'une moyenne de cinq secondes par spot, on arrive aisément à la conclusion que ce n'est pas un bénéfice, mais une perte pour l'Etat de Vaud qui serait engendrée par l'acceptation de la motion Perrin, perte que je situe dans une fourchette de 2 à 3,5 millions. Que de bruit et d'agitation pour rien, alors que l'évidence arithmétique aurait dû convaincre la commission de l'aberration de cette solution. •NE LAISSEZ AUCUNE CHANCE à VOS VOLAILLES: CUISEZ-LES AU GAZ NATUREL!• Et si je cède moi-même à cette idée idiote, ce n'est que par solidarité avec mes collègues, abusés par un Conseil d'Etat dont on se demande bien s'il n'est pas composé, dans sa majorité, de victimes des maths modernes.

**M. Francis Thévoz:** — Mesdames et Messieurs, j'ai vraiment l'impression de me trouver en plein cauchemar. Est-ce que je devrais me pincer, ou quoi? Suis-je là ou ailleurs? Le bon sens le plus élémentaire a-t-il une fois pour toutes quitté cette salle? En tant que chirurgien, on m'a appris à trancher dans le vif; et bien, croyez-moi, il est plus facile d'atteindre le cœur d'un homme que celui d'un problème. Alors ne nous égarons pas, je vous en supplie! Je sais que vous allez me dire que je me trompe. Et bien non! Il y a des choses à dire, et si je les dis, si vos oreilles en sonnent, et bien c'est que vous craignez la vérité. Je ne veux pas me plaindre, loin de là. Mais je préfère avoir raison tout seul que partager une opinion déjà divisée. •DANS LE BUS, PRENEZ UN CACHOU! VOTRE VOISIN VOUS SOURIRA.• Où en étais-je? Bon… Vous l'avez bien compris: motion Perrin ou pas motion Perrin, le problème est ailleurs. Il est simplement là où il se trouve et je suis une fois de plus désolé d'avoir à vous le rappeler.

**M. Michel Golay:** — Monsieur le député Brélaz croit sans doute jouir d'une sorte d'immunité mathématique. Malheureusement, les chiffres qu'il vous a indiqués sont faux, grossièrement faux, et ce n'est pas difficile à démontrer. Monsieur Brélaz oublie, simplement, que la valeur actualisée différentielle des spots publicitaires, puisque non soumise à la TVA, doit être extournée du compte d'attente puisque les comptes transitoires, comme leur nom l'indique, sont si éphémères qu'ils ne produisent que le vingtième de l'intérêt annuel. Dans ces conditions, il est évident que ce n'est pas une perte, mais une fluctuation aléatoire de 2 à 3,7 millions à laquelle nous devons nous attendre. •L'ARGENT VOUS FILE DES DOIGTS? UNE SEULE SOLUTION: FIDUCIAIRE GOLAY!• Vous pouvez donc, Mesdames et Messieurs, et en toute sérénité, accepter la motion Perrin.

**M. Laurent Baillif:** — Il est bien évident que nous pouvons renvoyer Mes-

le Conseil d'Etat a longuement examiné la proposition de Monsieur le député Perrin et est arrivé à la conclusion suivante: nous nous trouvons devant un choix de société. Un choix de société que cette dernière nous impose, vu les profondes transformations qu'elle a subies au cours de ces dernières années. Nous n'avons pas su, pas voulu savoir peut-être, ce qui se passait sous nos yeux, endormis que nous étions par une béate conformité liée aux années de vaches grasses. C'est un peu, si vous me permettez cette comparaison, comme si nous avions cru Betty Bossi immortelle, bref, comme si nous pensions que nous nous trouvions dans une société immobile et immuable. Or, et c'est aussi le médecin qui l'affirme, tout bouge et quand rien ne bouge plus, c'est que la vie s'en va. Nous avons donc de quoi nous féliciter du fait que nous nous trouvions face à un choix de société puisque cette transformation même est signe de vie. Le Conseil d'Etat veut croire, alors, que la proposition Perrin est en quelque sorte un heureux présage de l'adaptation de nos institutions à une société qui, je ne le répéterai jamais assez, est en pleine mutation. Assainir les dépenses publiques est une nécessité pour les générations futures. Elle nous saura gré d'avoir relevé le défi. Je suis moi-même prêt, n'en doutez pas, Mesdames et Messieurs les députés, prêt à accomplir, ainsi que mes collègues, mon devoir publicitaire. Si vous le voulez bien, si vous en décidez ainsi, dans l'intérêt du canton, de ses entreprises, de ses consommateurs-citoyens. En un mot comme en cent: nous sommes face à un choix de société.

**La proposition de la commission est acceptée à une large majorité. Les débats se poursuivent donc, mais en autorisant l'insertion d'encarts publicitaires, conformément au règlement édicté par le Conseil d'Etat.**

**M. le Président:** — Je rappelle à Mesdames et Messieurs les députés que le débat relatif à la prise en considération de la motion Perrin se poursuit, conformément au règlement édicté par le Conseil d'Etat.

**Mme Marlyse Dormond:** — Monsieur le Président, j'ouvre donc les feux. Je dirai d'emblée que je suis indignée, outrée, oui, véritablement outrée que l'on puisse penser sacrifier l'autonomie de notre Grand Conseil sur l'autel publicitaire. Mais j'aime mieux crier avec les loups que de jouer à être la chèvre de Monsieur Perrin. Alors, à mon corps défendant, je m'exécute. Et donc: •KPT: L'ASSURANCE DES CENTENAIRES!• Bon, c'est dit. Je reviens donc à mon propos pour affirmer que je refuse fermement la motion Perrin.

**M. Serge Beck:** — Nous voilà donc, Mesdames et Messieurs, dans la situation dans laquelle on a voulu nous plonger, avec l'ouverture des marchés mondiaux, une ouverture, faut-il le rappeler, ardemment souhaitée par la gauche, la même qui, aujourd'hui, s'indigne des conséquences de ses décisions. L'Organisation mondiale du commerce, la libéralisation des marchés sont des réalités désormais incontournables et qui nous obligent à accepter un nécessaire réajustement de notre Etat, artificiellement gonflé par le perfectionnisme des planificateurs et autres liquidateurs de l'esprit de responsabilité. •AGNEAU BECK! LE MEILLEUR RAPPORT QUALITé-PRIX AU METRE CUBE!• Donc, Mesdames et Messieurs, soyons logiques! Je répugne autant que vous à me prêter à ce qu'il faut bien appeler des guignoleries publicitaires. Mais ce n'est pas à moi, petit paysan de campagne, que vous appren-

véhémentes protestations. Il n'est en effet pas question de prolonger artificiellement des débats, déjà passablement ennuyeux, afin de pouvoir y insérer plus de messages publicitaires. Par ailleurs, l'attention du public étant inversement proportionnelle à la longueur des interventions, les publicitaires tenteraient sans doute de faire pression pour que les députés limitent leur temps de parole, ce qui constituerait une intolérable pression sur la labilité démocratique.

– Certains estiment qu'il n'y aurait lieu d'autoriser que les messages publicitaires émanant d'entreprises au bénéfice d'un label social décerné par l'Etat de Vaud. Cette proposition soulève l'ire de la majorité de la commission qui y voit une scandaleuse immixtion dans la liberté du commerce et de l'industrie. Un cas d'école est soulevé: une publicité pour l'entreprise «Miauton» serait-elle autorisée? Après une heure de débats acharnés, la commission, divisée, décide de s'accorder une pause.

Un second incident regrettable survient à la reprise des travaux. Profitant de l'interruption de séance, une ou plusieurs mains ont en effet déposé des échantillons de cigarettes sur la table des commissaires. Cet intermède publicitaire représente une pression inadmissible, selon plusieurs députés. Pour d'autres, au contraire, il ne s'agit que d'un premier pas vers la modernité. Invité à se dénoncer, le ou la fautrice de trouble reste muet(te). C'est donc dans une pesante atmosphère que Madame la députée Huguenin confirme son intention de déposer un rapport de minorité.

– Sachant que les débats du Grand Conseil sont filmés et donc accessibles aux enfants, un commissaire exige que toute publicité pour des produits alcooliques, cigarettes et biens ou services pouvant offenser les mœurs et la religion soit interdite. Cette exigence pose un problème de fond: le Grand Conseil a-t-il à adopter des normes plus restrictives que tout autre publicitaire? Et à quelle morale devrait-il alors se référer? Par ailleurs: une déontologie publicitaire plus restrictive ne constituerait-elle pas de la part du législatif comme une forme de désaveu de ce qu'il autorise par ailleurs? Pourquoi, par exemple, interdire la publicité pour McDonald au Grand Conseil, alors que ses improbables produits sont en vente libre? N'est-il pas, par ailleurs, démontré que les consommateurs de cannabis ont statistiquement plus souvent mangé des hamburgers dans leur enfance que les autres? Et pourquoi, en vantant les mérites de telle ou telle lingerie fine, les députés ne démontreraient-ils pas à la jeunesse qu'ils sont, eux aussi, attachés aux bonnes et belles choses de la vie? Votre rapporteur ne peut, dans les limites de ce rapport, que suggérer quelques traces d'un cheminement intellectuel tortueux et néanmoins fécond, à l'issue duquel les députés conviennent du fait qu'aucune restriction ne peut légitimement être apportée à la liberté publicitaire.

Après de longs débats, la commission réalise le fait qu'elle ne dispose pas des éléments lui permettant, en toute sérénité, de trancher pour ou contre la motion Perrin. Il apparaît en effet qu'aussi bien les perspectives financières ouvertes par sa proposition que les conséquences de son application sur la vie politique et sociale sont peu claires, et ce d'autant plus qu'il s'agirait d'une première. Même si, selon un récent article paru dans un quotidien parisien, Monsieur Philippe Pidoux aurait, semble-t-il, promu une telle réalisation en Mongolie-Extérieure, ses résultats sont inconnus et ne pourraient du reste pas être transposés à notre canton. Il serait bien évidemment consternant de renoncer à une idée qui pourrait être bonne, sous le

# Etat de Vaud : pas de publicité !

Malgré un essai prometteur, les députés renoncent à l'introduction de spots commerciaux dans leurs discours.

C'est après une discussion nourrie que le Grand Conseil a accepté de suivre les conclusions de la commission chargée d'examiner le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Perrin, laquelle, on s'en souvient, demandait l'introduction de la publicité dans les débats du Grand Conseil. Pour comprendre la décision du Grand Conseil, il est utile de se remémorer les stupéfiantes péripéties qui ont suivi le dépôt de la motion Perrin, il y a deux ans.

PAR
Jean-MARC RAPPAZ

On se souvient du fait que cette motion avait été renvoyée au Conseil d'Etat, après une expérience d'insertion de spots publicitaires lors du débat de prise en considération. Unique en Europe –bien que le député Peters ne partage pas cette affirmation– cette innovation avait attiré les médias du monde entier. Ainsi, l'idée du député Perrin a-t-elle contribué au renom du pays vaudois et de sa capitale, ce qui, de l'avis du professeur Lambelet, a généré plusieurs dizaines de millions de rentrées touristiques. Dans ces conditions, il n'était pas étonnant que plusieurs déchirements se soient produits, en particulier concernant la paternité de cette expérience. La publication, par «Paris-Match», de l'interview de Philippe Pidoux qui déclarait: «C'est moi qui ai soufflé cette idée à Jacques Perrin» ne pouvait manquer de provoquer de vives réactions de la part de l'intéressé. Il s'ensuivit une sorte de guerre de paternité qui ne fut pas sans affaiblir le parti radical. C'est finalement par une résolution conciliatrice que ce conflit fut résolu: «La Mongolie-Extérieure à Philippe Pidoux; l'Etat de Vaud à Jacques Perrin.»

Une autre conséquence inattendue de cette expérience fut l'incroyable progression du chiffre d'affaires des entreprises ayant adopté ce mode de publicité, et ce d'autant plus que le monde entier s'y est intéressé. Une progression qui, très vite, plaça certains députés face à l'alternative de devoir choisir entre leur mandat et le développement de leurs affaires. C'est ainsi que le député Beck abandonna son mandat pour développer la chaîne de «Beck's Burgers» laquelle, on le sait, vient de racheter McDonald. Quant à Franco Del Pero, sa carrière cinématographique foudroyante l'a bien évidemment amené à quitter lui aussi l'hémicycle du Grand Conseil. C'est cependant l'extraordinaire destin de Charles Frédéric Imfeld qui retient surtout l'attention. Repéré par TF1 et engagé en qualité d'animateur, son émission comique «Retroussez-vous les coudes» est suivie chaque semaine par des millions de téléspectateurs. C'est donc à une véritable désaffection que nous avons assisté, laquelle n'est sans doute pas pour rien dans la sage décision qui a été prise de ne pas autoriser de débats publicitaires au Grand Conseil.

On aurait alors pu s'attendre à ce que la gauche se montre triomphante et proclame «Je vous l'avais bien dit!». Rien de tel. Elle s'est montrée discrète, voire penaude lors des débats. Deux événements, nous semble-t-il, peuvent expliquer cette retenue. Le fait, d'abord, que les socialistes, pas moins que les autres, ont succombé à la notoriété due à l'introduction de spots publicitaires. Pour le député Thalmann, par exemple, le choix entre la direction du Réseau hospitalo-européen et son mandat de député n'a pas été difficile. Le récent mariage de Marlyse Dormond et d'Alain Prost doit beaucoup au fait que ce dernier a, paraît-il, été subjugué par la prestation publicitaire de la députée. Mais il y a autre chose. On se souvient du fait que le POP fut le seul parti à stigmatiser fortement les spots publicitaires. On peut alors imaginer le désarroi et l'ampleur de la crise interne vécus par cette formation politique lorsque le Secrétaire général des Nations Unies, Josef Zisyadis, décida de renflouer les caisses de l'ONU en autorisant des spots publicitaires, y compris au Conseil de Sécurité. Disons-le: les plaies ouvertes par cet événement ne sont pas encore cicatrisées. On en veut pour preuve la démission de Madame Jaquet et le fait que cette remarquable conseillère nationale dirige aujourd'hui une chaîne d'hôtels aux Bahamas.

C'est donc face à une véritable accumulation d'effets pervers que le Grand Conseil a sagement décidé d'en revenir à une formule, plus terne, certes, mais incontestablement plus sage. Nombre de rumeurs ont couru sur le rôle joué par le groupe Edipresse qui, selon certains, aurait fait pression sur les députés afin qu'ils ne votent pas l'introduction d'une forme de publicité qui aurait fait concurrence aux médias traditionnels. On peut penser que ces rumeurs sont infondées puisque même le député Troillet se montre incapable de les étayer.

C'est peut-être le Conseiller d'Etat Charles Favre qui, dans l'une de ces formules saisissantes dont il a le secret, a le mieux caractérisé l'importante décision du Grand Conseil: «Que voulez-vous!» a-t-il déclaré «nous nous trouvons face à un choix de société!»

*Déjà en 1994, Jacques Perrin (à droite, bien sûr) utilisait toutes les ressources de la communication moderne*

*Nos amis à quatre pattes*

# Le groin des connaisseurs

La saison des ouvertures nocturnes est passée, Noël aussi, et même les soldes. Ouf! Plus de raison de dépenser du fric. À moins d'une occase en bronze massif. La voici sous la forme d'un volume essentiel au prix ridicule de francs dix-neuf nonante, taxes incluses: *Le Cochon dans tous ses états*.

Amis du greubon et de la couenne de lard, le bouquin que voilà est un véritable manuel pour votre fan-club. Sorte d'encyclopédie de la cochonnerie, il permet de s'assurer de la justesse de l'adage: «Dans le cochon, tout est bon.» Second animal domestique en nombre après le chien, le porc est plus proche de nous qu'on ne l'imagine. Non seulement il présente de telles similitudes physiologiques avec l'homme qu'on l'utilise pour des greffes de peau, mais il boit si volontiers des alcools forts qu'il a servi à des études sur l'alcoolisme. Est-ce dû au fait qu'il arrive aux truies de manger leurs petits qu'il est accablé des pires défauts de l'humanité, qu'il est même l'objet de tabous culinaires? Est-ce parce qu'il peut fonctionner comme tirelire que Jacques Brel a chanté «Les bourgeois, c'est comme les cochons...»?

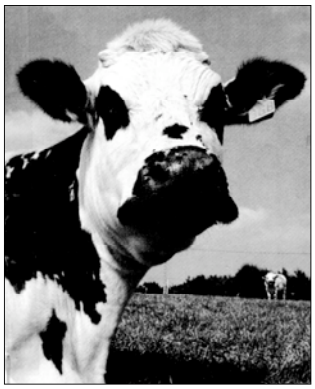

En tout cas, il n'a pas souvent le beau rôle: celui du flic trop zélé ou de l'oppresseur rapace qu'il faut saigner. Mais il arrive à notre compagnon suidé d'inspirer la sympathie: cela va des trois petits cochons à la cochonne la plus fameuse du show-biz. Nous avons nommé Miss Piggy, la plus sexy de son espèce, héroïne du Muppet-show, et maîtresse (?) de Kermit la grenouille. Le cochon a inspiré les deux peintres anglais et beaux-frères George Morland et James Ward, lesquels en firent une spécialité, laquelle spécialité fit leur célébrité. Des toiles des deux artistes sont reproduites dans ce bel ouvrage qui recense moult dessins, gravures, peintures et objets représentant des membres de la gent porcine dans tous leurs états. Mais il y a aussi des célébrités de l'espèce humaine, par exemple James Dean en photo, posant gravement en cochonne compagnie d'une bête primée, dans la ferme de son oncle de l'Indiana.

**Qui vole un bœuf...**

Si ces cochoncetés ne vous convenaient pas, vous pourriez vous rabattre sur les vacheries de Troubs. En effet, aussi sympathiques soient-ils, les cochons, de la famille des mammifères ongulés non ruminants, sont malheureusement incapables de prendre de la hauteur. La BD *Meuh! Au pré des vaches* médite sur les pouvoirs de lévitation des paisibles laitières et révèle par ses croquis leur grande élégance. Par ces temps de folie, il était temps de réhabiliter cet animal trop facilement accusé de déraison, et de montrer sa sagesse. À force de les contempler et de les dessiner, Troubs finit par léviter avec elles. Et si c'était vrai? À ruminer.

*J. M.*

*Marilyn Nissenson & Susan Jonas*
***Le Cochon dans tous ses états***
*Könemann, 1997, Frs 19.90*

*Troubs*
***Meuh! Au pré des vaches***
*Z'éditions, 1997, Frs 26.–*

*Faits de société*

# Une manifestation d'un goût douteux

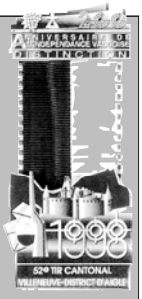


**Sur présentation du livret de tir, les estampilles des passes payées seront collées par les secrétaires dans le livret de tir.**
**(...)**
**Pour les tireurs au pistolet, la perception des 10 ct de sport par coup tiré est comptée dans le prix des passes.**
**(...)**
**L'attribution des cibles est déterminée par rangeurs. Un rangeur est transmissible.**
**La durée d'un rangeur est de 15 minutes.**
**(...)**
**Une passe commencée ne peut être interrompue, excepté pour les passes "exercices".**

**Moulin à poivre 80.–**

**Tir du 200e anniversaire de l'indépendance vaudoise, juin-juillet 1998, Dispositions générales et règlement de tir**

*Bientôt à la TV*

## Concerto français

**Le Cousin :** *moderato*
Orchestration minimale pour ce film qui joue sur le registre décalé de ses deux solistes : Alain Chabat et Patrick Timsit. Son ton grave, sa simplicité d'exécution, sa partition conventionnelle sont autant d'atouts. En faisant preuve de modestie, Alain Corneau réussit son retour aux sources. L'air est connu, certes, mais il est bien arrangé.

**Le Septième Ciel :** *adagio*
Benoît Jacquot ne maîtrise pas assez l'art du contrepoint pour convaincre. Tout sonne faux dans son film : la naïveté de l'interprétation, la distance du propos, l'ironie des situations. La tonalité intime est galvaudée par la volonté du réalisateur de maintenir un certain flou et de casser la progression. Résultat : une mélodie languissante qui laisse un goût d'inachevé.

**Le Bossu :** *vivace*
Pas une fausse note ni le moindre moment de répit pour cette transposition du roman de Féval : Philippe de Broca connaît son solfège par cœur. A défaut d'improvisation, il enlève le morceau par sa conviction. Son film est un divertissement de bon élève : sans fantaisie ni génie, mais avec une application digne de respect.

**On connaît la chanson :** *scherzando*
Alain Resnais nous séduit par une composition originale entre ballade et fugue. La forme, passionnante, rachète le fond, inconsistant. C'est un festival d'inventions, une page nouvelle dans la comédie musicale. Charme, légèreté, gaieté : le film dégage un bonheur communicatif.

**Marius et Jeannette :** *allegretto*
Toutes les formes musicales y sont réunies dans la plus belle harmonie et jouées avec la plus grande sensibilité : sonatine et cavatine, arioso et rondeau, menuet et motet. Jouant sur plusieurs gammes, alternant modes majeur et mineur, Robert Guédiguian trouve la cadence parfaite pour moduler l'émotion sur tous les tons. Son film est intense, plein de mordant et doigté. *(V. V.)*

*Devoirs de souvenir de vacances*

## Photographie de vacances

Je ne prends jamais d'appareil de photo en vacances. On m'impose ici de fournir une photographie de vacances. J'ai donc le choix entre : ne pas remettre de photographie et ne rien faire ; fournir une photographie de non-vacance ; ne pas fournir de photographie, mais dire quelque chose de mes vacances. C'est la voie que je choisis : voici le commentaire d'une photographie inexistante.

Le spectateur y verrait la salle d'un hôtel-restaurant du centre de la France. Au premier plan, la table sur laquelle sont posés des couverts et une assiette encore vide, au décor (relativement peu appétissant) de grosses fleurs jaunes. Je me permets de noter, en incise, que si l'assiette était pleine, la photographie ne serait pas meilleure, car le menu choisi a donné lieu, en entrée, à une salade qualifiée de fermière qui n'avait de salade que l'étymologie, étant composée de charcuterie trop salée, et, comme plat principal, à une morue trop cuite, se défaisant sous le regard avant même que la fourchette ne fût entrée en contact avec elle.

Ce n'est plus une incise, c'est une parenthèse : à qui se plaindre de la cuisine française, lorsqu'elle rote plus bas que ses intestins ?

À côté du set de table, un livre que le photographe a déposé un instant, le temps de prendre le cliché ; il s'agit de *Un beau téné breux*, roman fastidieux où Julien Gracq se montre sous un de ses plus mauvais jours.

Au second plan (l'image est un peu floue, car la lumière n'était pas suffisante pour assurer la netteté sur toute la profondeur du champ), on devine l'architecture du lieu, ainsi que les êtres qui le peuplent.

La première est sagement post-moderne. Des angles non droits, des demi-parois en métal et des colonnes, des tables de bois peint et des chaises en rotin.

Les seconds sont sagement vacanciers. Des hommes en shorts, avec mollets bronzés et poilus, et des femmes en chemisiers colorés, un peu transparents et laissant deviner un soutien-gorge 100 % acrylique. Au fond à droite, en amorce, une grande table de pensionnaires –et l'on ne peut que se demander ce qu'ils font dans cet hôtel et dans ce coin de pays, qui n'appelle en rien les touristes sauf pour une brève visite au Musée du septennat. En face, légèrement décalé à droite, un couple dont la principale qualité, très peu décelable sur une photographie, fut le silence : de la soirée que ces deux post-adolescents grassouillets, buveurs et grands amateurs de desserts, passèrent ensemble au restaurant, ils n'échangèrent que trois mots et, n'auraient-ils pas passé commande avec l'accent du pays, le photographe se demanderait encore s'ils étaient ou non hollandais.

À gauche, une vue vers l'ouest –et c'est pour cela que le photographe a choisi cette table. Le soleil serait couchant, et la lumière rasante permettrait de voir que la propreté des vitres du restaurant est douteuse. Quelques épisodes de cache-cache entre soleil orangé et nuages sombres auraient agrémenté le repas, auraient motivé la photographie. Mais celle-ci aurait été ratée, comme presque toutes les prises de vue d'un coucher de soleil. Le kitsch ne pardonne pas, et rien dans la technique photographique ne permettrait de faire illusion ou de sauver les meubles : le cliché exprime la plus plate des intentions –immortaliser un coucher de soleil à travers une vitre sale. *(T. D.)*

*Praha ha ha ha*

# Alchimie, golemerie et autres arpenteries

PRAGUE est une ville extraordinaire ! Si vous n'y êtes jamais allé, allez-y tout de suite ; si vous la connaissez déjà, retournez-y, vous ne pourrez être que stupéfié par les changements accomplis depuis la «révolution de velours». Enfin, si vous n'avez ni vacances ni argent ou si l'idée de vous retrouver sur le pont Charles avec quelques milliers d'autres touristes vous effraie trop, compensez en lisant quelques-uns des auteurs qui ont si magnifiquement parlé d'elle.

### Prague et ses magies

Pour commencer, un seul guide possible : Angelo Ripellino, slaviste italien mort en 1978. Totalement fasciné par la ribambelle de personnages flamboyants, fous à lier, fabuleusement sympathiques et/ou totalement désespérés qui ont nourri la vie culturelle de cette ville, il arrive à faire tenir dans son *Praga magica* une fabuleuse galerie de portraits : de Rodolphe II, roi passablement fêlé, obsédé par les alchimistes et leur fameuse formule pour transformer le plomb en or, au golem, créature d'argile fabriquée par le rabbin Löw pour protéger les juifs du ghetto, mais qui évidemment échappera à son créateur et provoqua des catastrophes. En passant par Jaroslav Hašek, auteur du *Brave soldat Švejk*, dont la liste des métiers improbables qu'il a exercés (droguiste, rédacteur d'une revue zoophile, leader du «parti modéré dans les limites de la loi», cabaretiste donnant des cours accélérés de haut mongol, vendeur de chiens bâtards dûment munis de pedigrees de circonstance et même commissaire bolchévique…) donne le tournis. Bien d'autres encore peuplent ces pages fourmillantes de joyeuse érudition, de grands et de petits bonheurs, mais aussi de terribles malheurs. En effet cette ville n'a été épargnée par aucune des horreurs de l'histoire et sa communauté juive a été à chaque fois particulièrement touchée. Le plus illustre représentant de cette communauté restera sans doute Franz Kafka et il est l'inoubliable figure centrale du livre de Ripellino, mais pour en parler donnons plutôt la parole à un étonnant jeune homme.

### L'homme triste et l'adolescent

Gustav Janouch, c'est son nom, aurait parfaitement pu rester un total inconnu, vague compositeur de musique «légère», écrivant de petits poèmes impubliables et finissant ses jours totalement aigri par une vie qui ne l'a guère épargné. Mais l'intelligence et la générosité de son père l'ont aidé à échapper à ce pauvre destin. À dix-sept ans, une seule chose l'intéresse : écrire. Des poèmes, on l'a déjà dit, mais aussi, évidemment, un journal intime pompeusement intitulé *Livre des expériences*. Son père, trouvant ses cahiers, aura une réaction admirable : refusant d'entrer par effraction dans l'intimité de son fils, il se contentera d'essayer de lire les poèmes. N'y comprenant pas grand-chose, il aura l'idée de les soumettre au seul écrivain qu'il connaisse, son collègue de travail à l'Office d'Assurances Ouvrières contre les Accidents, le bon Docteur Franz Kafka. Celui-ci non seulement les lut avec attention, mais demanda en plus à faire la connaissance de leur auteur. Cette première rencontre, qui sera suivie de nombreuses autres, marque le début d'une fabuleuse période pour le jeune Gustav. Régulièrement, il rencontre Kafka sur son lieu de travail ou l'accompagne pour d'innombrables promenades dans Prague, et ils parlent pendant des heures. Janouch est très jeune, très naïf, un peu gonflé et pas toujours très intelligent. Kafka, lui, est le mentor idéal, il déploie sans jamais se lasser des trésors de gentillesse, de courtoisie et de patience. Il sait écouter, transmettre, guider, conseiller, voire même réconforter quand il le faut.

### Un superbe témoignage

Doté d'une excellente mémoire et toujours animé par sa passion pour l'écriture, Janouch va prendre note fidèlement de toutes les discussions qu'il aura eues avec le maître et bien des années plus tard, après de nombreuses pérégrinations, ses *Conversations avec Kafka* seront publiées. Elles feront l'objet de grandes controverses, certains y voyant un faux, refusant de croire que le grand homme ait pu consacrer tant de temps et de salive à un jeune nigaud. Pourtant Max Brod, le gardien du temple, semble leur trouver des accents de vérité et Ripellino les cite plusieurs fois dans *Praga Magica*. L'autorité de ce dernier suffit largement à authentifier l'ouvrage. Si vous avez toujours considéré l'auteur de *La Métamorphose* comme un triste et trop sombre sire, voilà l'occasion de découvrir un homme profondément humain et généreux, non dénué d'humour (si, si !) et extrêmement attachant. Kafka est mort le 3 juin 1924, il n'a donc rien su de cette terrible nouvelle boucherie qu'a été la deuxième guerre mondiale, mais d'autres en ont témoigné.

### Prague à l'heure nazie

Le roman de Jiří Weil débute sur une scène à la fois pathétique et ridicule : nous sommes en 1941, Prague est sous protectorat allemand et Reinhard Heydrich, chef des services de sécurité du Reich, chargé par Goering de présenter un «projet pour réaliser la solution finale de la question juive» vient d'être nommé gouverneur. Se rendant à l'opéra, il s'aperçoit que parmi les statues de musiciens décorant le bâtiment se trouve celle de Mendelssohn. Il ordonne que l'effigie du compositeur juif soit déboulonnée et le lendemain, trois imbéciles se retrouvent sur le toit à essayer de déterminer laquelle des pierres taillées subira leurs outrages. N'ayant aucune idée de l'apparence de leur victime, ils se basent sur la taille des nez et manquent jeter Wagner par-dessus bord. Cet incident, ses suites et juste après, l'assassinat de Heydrich et les terribles représailles qui suivront, détermineront le destin des dizaines de personnages, juifs du ghetto et nazis, qui peuplent ce roman. C'est une chronique de l'horreur montante et de l'arbitraire total, mais aussi des minuscules stratégies de survie faites de débrouillardise, de solidarité et de renoncement. À l'image du Dr Rabinovič, vieil érudit juif, qui pour se sauver, ainsi que sa famille, travaille consciencieusement dans le terrible musée juif créé par les nazis pour exposer les «vestiges d'un peuple voué à la disparition, dont il ne devrait rien rester hormis des choses inanimées». Sa fébrile activité ne l'empêchera pas de se retrouver avec les siens dans un des trains partant pour les camps. Adéla et Gréta, deux fillettes juives vivant cachées par de bonnes âmes, elles aussi, iront à la mort, et leur héroïsme qui les pousse à chanter de pauvres chansons enfantines pour ne pas parler et ne pas révéler les noms de leurs protecteurs est bouleversant, tout comme les multiples destins qui s'agitent dans ce magnifique livre.

### Retour au château

Prague n'a heureusement pas vécu que des heures tragiques et pour retrouver quelques traces d'un passé moins douloureux pourquoi ne pas suivre Leo Perutz qui dans *La nuit sous le pont de pierre* raconte en quatorze petites nouvelles le sublime amour de Rodolphe II et de la belle Esther, épouse du richissime Mordechai Meisl, commerçant juif. En arrière-fond, les alchimistes, si chers au cœur du souverain, s'affairent avec une belle ardeur à trouver le chemin menant à la bourse royale éternellement plate et les revenants, esprits et autres diables mènent la vie dure aux vivants. Débordants de magie et de poésie, ses récits sont de pures merveilles.

Bonnes lectures et bon voyage !

*J. S.*

*Angelo Ripellino*
**Praga magica**
*Plon, 1993, 431 p., Frs 52.30*
*Presse pocket, 1995, Frs 14.30*

*Gustav Janouch*
**Conversations avec Kafka**
*Maurice Nadeau, 1978, 279 p., Frs 26.10*

*Jiří Weil*
**Mendelssohn est sur le toit**
*10/18, 1997, 319 p., Frs 15.00*

*Leo Perutz*
**La nuit sous le pont de pierre**
*Livre de poche Biblio, 1991, 247 p., Frs 14.00*

# Taxonomie champignacienne

*par Arsène Brodequin, endimanché*

MESDAMES, Messieurs, L'émotion m'étreint et ma glotte me joue des tours, car l'instant est solennel. Mais puisque je suis irrémédiablement devant vous, je vais essayer de lire ma prose *avec du ton*, comme on nous le demandait à l'école.

L'école ! Nous sommes, le savez-vous, les nobles héritiers de l'école vaudoise pas encore mutante mais déjà transgénique, et, assis sur le magma en fusion des idées reçues et des énoncés rocailleux, nous contemplons le *désastre*. Nous faisons des pieds et des mains pour réveiller les têtes peu pensantes de nos compatriotes, mais aucune diane, aucune sonnerie de réveil, aucun communiqué du bureau d'information de l'Etat de Vaud ne vient nous prouver que les cerveaux spongiformes de nos congénères ont pris leur envol.

Aucune ? Si ! L'Etat de Vaud, à la veille de sa disparition, vit encore, et il a des soubresauts d'un imposant lyrisme. Malgré les apparences, dans le sillon humide de la lourde glèbe broyarde, quelques plants magnifiques se sont jetés à l'eau, et, voguant de conserve, ont réussi à prendre le taureau par les cornes.

Quarante-deux valeureux et valeureuses ont lancé à la face du monde le feu d'artifice de leurs fleurs rhétoriques, ont rendu le délicat nappage de succulentes tartes à la crème oratoires. Devant une telle moisson, devons-nous rester cois et nous la coincer ? Non, nous devons faire front et tenter de nous porter à la hauteur de ces fleuves dont le courant nous emporte au septième ciel de l'empire de Joseph, Jean Jacques, Jacqueline et les autres.

Mais sois sage, ô ma ferveur, tiens-toi plus tranquille et prends un siège sur le banc devant la maison ! Non seulement tu l'as bien mérité, mais il le faut ! Un robuste plongeon sémiologique s'impose, avant que nous ne ceignions le front des heureux récipiendaires de cette magnifique statue coulée dans le bronze et le sagex.

Analysons, trions, décortiquons. Un immense effort herméneutique nous conduit à l'hypothèse suivante : le champignacisme, dans son infinie diversité, est ternaire ; il s'abreuve à trois sources vives, et tisse les tresses de trois filons, aussi solides que délectables.

Trois sortes d'inspiration s'élancent à l'assaut des hautes cimes de l'éloquence où les concurrents prennent leur pied ou se prennent les pieds. Ces trois sources, je les classerai, pour la commodité de l'exposé, en A, B, et C. Je les illustrerai de citations qui atteignent la pureté idéale du geste sportif, tel le divin et olympien marquis signant un contrat de quelques centaines de millions de dollars avec une chaîne de télévision.

Je m'égare. Revenons à nos trois types idéaux. Les A sont le lot de personnes à responsabilité, mais sans doute abruties, je veux dire assommées de travail ; cernées par les innombrables occasions où elles doivent parler en public sans filet, elles tombent dans un panneau qui les repousse avec violence en direction de la buvette du Grand Conseil. Magistrats et journalistes, les A avouent une tonitruante stupeur ; ainsi de la conseillère d'Etat qui voudrait *«rafraîchir la mémoire de ceux qui étaient absents la semaine passée»* ; ainsi de notre Jean Jacques à nous, qui confessait : *«Utiliser un moyen aussi lourd que la grève me semble léger.»* Les A sont des Alphonse Allais alpestres ; ils assènent un énorme coup de marteau sur leurs propres doigts, mais ne crient pas qu'ils ont mal, car même de cela, ils sont trop occupés pour s'en être rendu compte.

Les B, embourbés, emberlificotés, laissent planer un doute taraudant : ont-ils forcé sur le biberon ? Sont-ils si impressionnés par la virtuosité inconsciente des A qu'ils s'en éloignent à force de vouloir les imiter ? Insondable mystère. Ne nous restent que les débris haletants de leurs tentatives, aussi longues que sont concises les sorties des A. Telle cette assertion parue dans *Domaine public* — périodique qui manque d'entraînement en champignacisme, mais qui peut parfois d'un seul coup de rein rattraper l'immense écart qui le sépare de ses congénères de la presse des médias, tel un Toni Rominger à la dérive dans les premiers lacets du Pillon mais qui reviendrait à la force du mollet sur le souverain Jan Ullrich. Je recolle à la roue des B, et évoquerai ce syndic, sans doute rendu nerveux par un Conseiller d'Etat de type A, en charge des affaires militaires et qui s'emploie à parler d'emploi. Je cite l'envieux : *«La gauche à laquelle j'appartiens et m'engage depuis un certain nombre d'années n'aura donc pas à rougir de ma contribution dans le cadre de l'élaboration de cet exercice puisque, bien au contraire, j'aurai à cœur de contribuer à faire en sorte que cet exercice soit tout simplement réaliste dans son scénario et respectueux des valeurs qui fondent une société intelligente tout en permettant de vérifier quelques aspects de l'état de préparation des organismes publics censés protéger notre population. Il ne s'agit donc nullement, au travers de cet exercice de défense générale, de se mettre au garde-à-vous devant n'importe quel représentant de n'importe quel parti, ça n'a jamais été mon genre d'ailleurs et ce n'est pas demain la veille que cela arrivera, question de dignité.»*

Photo: Y. Genevay

Françoise Buffat, très méritante récipiendaire du Champignac d'Or 1997

Les B sont des battants qui se placent sous la bannière de Brigitte Bardot et des Babibouchettes en laine synthétique, ils balbutient, mais c'est avec un brio qui ne peut être rendu qu'en une lecture qui devrait se faire en un seul souffle (ce qui, vous venez de vous en rendre compte, est humainement impossible, et l'aurait été même à la fameuse Sarah Bernhardt).

Les C maîtrisent la syntaxe, balancent des périodes quasi parisiennes –ce qui fait encore plus coquettement ressortir leur intellect caillouteux. Ils sont moins anéantis que les A, moins à la bourre que les B, et l'emportent de beaucoup sur les deux autres groupes en correction linguistique –mais aussi, faut-il le dire, en crudité champignacienne. Leur rareté est due à leur infinie modestie, qui les prévient de clamer leurs compétences sur la place publique. Mais lorsqu'ils cessent enfin de se retenir, quel savant cortège, quel criant cataclysme : *«En Europe, la France est le pays du débat d'idées […] En Suisse, un tel espace manque absolument. Les politiciens sont intellectuellement embarrassés, les scientifiques polarisés, les écrivains autistes et les femmes hystériquement hostiles à la discussion d'idées».*

Recueillons-nous, Messieurs et surtout Mesdames, devant Catilina et Cicéron à la fois. Même Claudia Cardinale ne fera pas l'affaire : on ne trouvera de porte-étendard à ces C que leur représentant de cette année, Christophe Calame, le virtuose qui a réussi à retrouver sous le matelas de la philosophie et de la littérature romandes un moelleux bas de laine qu'il aurait été bien en peine de tricoter lui-même, et dont la classe nous cloue le bec, tout simplement.

Je ne sais pas si la vox populi, qui hélas a souvent tendance à miser sur de mauvais chevaux, distinguera ces magnifiques bucéphales ou d'autres rossinantes. Seule l'urne nous le hennira, de sa voix de stentor. Mais je voulais leur rendre un vibrant hommage, avant que le fleuve impétueux du champignacisme ne les emporte vers les somptueuses poubelles de l'histoire : leurs tentatives montent désormais en ligue des champions, et vont devoir subir le choc de la comparaison avec des monuments comme les pensées de l'inexpugnable Président Philippe Pidoux, comme les invectives du volubile souriceau de Ropraz.

Terrible défi, mais qui ne doit pas nous faire oublier une légitime allégresse. Il y a peu de temps encore, à peine dix minutes, au début de mon discours, l'avenir s'annonçait morose, et nous glissions lentement sur le verglas sirupeux qui nous amènerait à Noël, puis aux élections cantonales. L'optimisme revient ! Place à l'Apéritif, aux Bacchanales et aux Cacahuètes !

## Résultats officiels du Grand prix du Maire de Champignac 1997

| Candidat | Voix | Prix |
|---|---|---|
| Françoise Buffat | 27 | Or |
| Jacqueline Maurer | 25 | Argent |
| J. J. Schwaab | 23 | «poids plume» |
| Claude Ruey | 16 | «clair et net» |
| DMF et DFF | 15 | |
| Sandrine Ott | 12 | |
| Christophe Calame | 10 | |
| Freddy Buache | 7 | |
| Josef Zisyadis | 6 | |
| Pascal Décaillet | 6 | |
| Henri-Charles Dahlem | 5 | |
| Daniel S. Miéville | 5 | |
| Kaspar Villiger | 5 | |
| Charles Kleiber | 5 | |
| Christian Michellod | 4 | |
| Pierre Keller | 4 | |
| Erwin Balsiger | 3 | |
| Sylvie Lambelet | 3 | |
| Fabien Loï Zedda | 3 | |
| Daniel Burnand | 2 | |
| Pierre Salvi | 2 | |
| Marcel Sandoz | 2 | |
| Charles Friderici | 2 | |
| Raphaël Guillet | 2 | |
| Claude Vallon | 1 | |
| Paul Coudret | 1 | |
| Cécile Lecoultre | 1 | |
| Fabien Dunand | 1 | |
| Christophe Bonvin | 1 | |
| Votes valables | 199 | |
| Votes blancs | 0 | |
| Votes nuls | 8 | |
| Votes | 207 | |
| Votants | 103.5 | |

Fait à Lausanne, le 7 décembre 1997

# Sommes-nous seuls dans l'Univers?

*par le délégué aux cérémonies solennelles du Grand Jury du Grand Prix du Maire de Champignac*

MESDAMES et Messieurs de l'assistance publique ;

Mesdames et Messieurs de la presse bientôt réunifié e ;

Je serai… saisi par l'angoisse, par le morne silence des espaces infinis qui nous entourent. Comme ce rhume de cerveau que vous entendez, et comme ce Blaise Pascal à qui vous pensez, je vais me prendre la tête, en somme.

Sommes-nous seuls dans l'Univers ? Sommes-nous uniques, perdus, isolés telle l'île aux canards en plein milieu du lac de Sauvabelin ? N'y a-t-il que la modeste académie champignacienne, c'est-à-dire vous, Mesdames et Messieurs de l'assistance publique, à avoir perçu tout ce qu'il peut y avoir de beau, tout ce que l'on peut trouver de grandiose dans le quotidien le plus banal ?

Il y a, bien sûr, de nombreuses institutions qui honorent les véritables créations des artistes zauthentiques, les zœuvres –choisies, complètes ou en espérance. Il y a ces quarante prix littéraires romands, qui récompensent chaque année, avec une remarquable sûreté de jugement, les quarante romans qui se publient dans nos cantons. Il y a, par exemple, le Prix Edouard Rod, remis dans le beau village de Ropraz, qui récompense chaque année les meilleures critiques de Jacques Chessex. Cela est bien, cela est beau.

Mais qui d'autre que les Champignaciens s'adonne au travail ingrat de l'orpailleur du langage ? Qui éviscère les corps constitués pour en faire jaillir les précieux calculs politiques ? Qui soulève à bout de bras la lourde masse des médias pour dégager de cette immense gangue de pâte à papier et de réseaux hertziens les truffes odorantes qui nous font entendre la lumière du Verbe ? Qui ? Qui ?

Une enquête approfondie nous a permis de découvrir l'existence de prix-frères, de récompenses-jumelles, de célébrations cousines de la nôtre. En cette époque de globalisation totalisante de la mondialisation planétaire, pour parler comme David de Pury, Champignac d'Argent 1994, il est bon de voir loin, au-delà des mers et des déserts qui nous cernent de toutes parts.

On recense en France, dit-on, 1700 prix littéraires, dont le prix de la gendarmerie nationale, qui vise à encourager les auteurs de romans policiers à donner une image héroïque des pandores de l'Hexagone, de la Corse et des colonies. Parmi ces 1700 prix, il s'en trouve un qui nous est cher : le Nanard d'Or, qui a été attribué cette année à Madeleine Chapsal, pour son ouvrage, rédigé en deux semaines et intitulé *Ils l'ont tuée*, consacré à je vous laisse imaginer qui…

On pourrait évoquer également l'anti-prix Nobel de la Paix qui a distingué récemment une remarquable étude sur *«la douleur probablement ressentie lors des différentes méthodes d'exécution capitale»*.

Cependant, on peut trouver encore mieux. À l'ouest, il y a du nouveau. Des Amériques nous vient le prix Darwin, qui honore chaque année une personne ayant trouvé la mort dans un accident particulièrement mémorable. Décédé en 1997, le lauréat avait survécu trois lustres à son exploit. Il y a quinze ans, ce camionneur californien s'était assis, avec six canettes de bière, sur une chaise de jardin attachée à 45 ballons gonflés à l'hélium. Il se retrouva en quelques secondes à une altitude de 4000 mètres. Sa dérive dura quatorze heures, au bout desquelles il pénétra dans le couloir d'approche de l'aéroport de Los Angeles. Un hélicoptère sortit alors des nuées pour le sauver.

Il y a deux ans, le prix Darwin était revenu, à titre posthume, à un jeune homme mort écrasé par le distributeur automatique de boissons qu'il était en train de secouer pour en tirer un Coca à l'œil.

En Italie, c'est la justice aux mains propres qui récompense de telles prouesses. Le tribunal de Pérouse a relaxé lundi 27 octobre un jeune aveugle interpellé au volant d'une automobile. Suspecté de simuler son invalidité, le jeune homme a convaincu les juges par ces mots : «En vérité, je suis un miraculé ; j'ai retrouvé la vue après un voyage à Lourdes, où je me suis rendu le 13 décembre dernier, jour de la Sainte-Lucie, patronne des aveugles.» Nous sommes le 13 décembre, et que Sainte-Lucie nous éclaire, nous aussi !

Je vous remercie de votre attention.

Avant d'énumérer la liste des lauréats, je tiens à rappeler que, contrairement à toutes les rumeurs qui sourdent d'oreilles aussi malentendantes que mal intentionnées, le Grand Jury du Grand Prix du Maire de Champignac est totalement incorruptible et soucieux des apparences, comme l'a si justement déclaré le procureur général du canton de Vaud.

Nous allons maintenant remettre aux lauréats leurs prix, deux diplômes et deux magnifiques statuettes, que nous devons au très grand Henry Meyer, qui a su, mieux que tout autre, incarner l'élan champignacien dans le plâtre et la peinture à la bombe.

Mesdames et Messieurs, je passe la parole à l'urne qui va nous communiquer les résultats du grand prix.

À bas le sens, vive la parole, vive le Champignac !

Photo: Y. Genevay

Françoise Cottet, déléguée à la communication de Jacqueline Maurer, lauréate du Champignac d'Argent 1997

## Minna Bona

# 1983: Journal d'Afghanistan

### (suite)

**En 1983, pour Médecins sans Frontières, Minna Bona travaille six mois dans une vallée afghane. Chaque jour, ou presque, elle note dans un carnet à couverture cartonnée gris-bleu ce qu'elle voit et ce qu'elle vit: son *Journal d'Afghanistan*, que nous publions avec les commentaires nécessaires à sa compréhension, mais sans grandes retouches...**

*16. 8.*

Nuit de crampes intestinales terribles. Ma gourmandise me tuera. Hier soir, il y avait un peu de beurre frais, beurre qui a un fort goût, mais il me faisait envie. Évidemment, je l'ai accompagné d'une dizaine de petits morceaux de pain. Ici on trempe après le pain beurré dans du sucre. C'était bon, mais ce pain est mon pire ennemi.

Mon ventre continue à gémir doucement, j'attends le thé comme d'habitude. Philippe met une demi-heure pour arriver et Feda ne me donne rien avant. Ça m'énerve un peu… Dès le matin, c'est pas bon pour la santé.

Il y a là Zulfiali qui prépare et dépèce une chèvre pour nous faire des brochettes. Le fils d'Hogi, un original qui, dans la poussière et la saleté générale s'habille tout en blanc avec un fichu de femme en guise de ceinture! Et un crétin de première, Afizulla, qui me pique des cigarettes quand je ne suis pas à 20 cm de mon paquet. Ce que ça m'énerve! En plus, il a une gueule de primate, il est sale et il pue.

Vive émotion pendant le petit-déjeuner. Un homme se pointe entouré de mudj. Abdul Amad l'interroge, il est fouillé, puis arrêté et enfermé. Il semble qu'il soit envoyé par le gouvernement pour nous épier et informer de notre situation en vue d'un bombardement.

Beaucoup de travail, ce matin, 29 femmes. Une adolescente nous apporte deux melons énormes, une autre femme, vue il y a quinze jours me donne 100 afghani pour nous acheter une poule. La petite du pouce est revenue. C'est assez bien nettoyé, mais je me demande quand la chair va se reformer.

À midi, luxe suprême, on a droit à des brochettes de chèvre délicieuses et on mange un melon. Jamais goûté un aussi bon. La réputation de meilleur melon du monde n'est pas surfaite. Je vais prendre des graines et essayer d'en faire pousser. Un goût, une saveur extraordinaire. On s'en est mis plein la panse.

Après-midi d'intense travail. Philippe n'a vu aujourd'hui que 23 hommes et moi 55 femmes! Un petit tout maigre qui faisait vraiment pitié. J'ai essayé de donner des conseils diététiques à ses parents, mais qui sait comment ils auront compris. J'aurais peut-être dû l'hospitaliser pour une semaine, le temps de le surveiller et de le retaper un peu. J'espère qu'il ne mourra pas.

Ce soir, Sher Jan, le chef des mudj est notre hôte. Bonne discussion avec eux! Ils sont horrifiés de savoir qu'on mange des grenouilles, chez nous. Le prisonnier a été emmené à Argandara, chez Bassir. Ça fait tout de même une certaine angoisse aux tripes.

On a reçu une commande de Faisabad, des pommes, des patates, des oignons, du shampooing, du savon, des clopes, du lait condensé soviétique délicieux. On s'en est sifflé directement une boîte!

Je vais dormir, il est 21 heures, la lune bientôt pleine brille très fort et répand des ombres impressionnantes. Le ciel est aussi beau qu'en Inde.

*17.8*

6 heures, diane. Le matin, maintenant, il fait beaucoup plus frais. C'est agréable aussi pour dormir. La journée, le soleil tape bien et nous permet de nous baigner à la rivière. Je me demande comment nous allons faire en octobre pour la toilette? Ce sera assez épique.

De 17 à 31 il y a 14 jours plus 30 de septembre, plus 20 d'octobre égale 64 jours avant le retour! Deux mois, ce n'est presque plus rien. Tant mieux.

Ces jours-ci passent quand même assez vite, je suis bien occupée, Marjolaine n'étant plus là. On a reçu un message d'elle, par l'intermédiaire d'un malade qu'elle a vu le long de la route. Ils sont, après deux jours, encore avant la rivière. Si mes calculs sont bons, ils mettront au mois cinq jours pour arriver à destination. Quelle perte de temps!

Tout ce que j'ai écrit à propos de Marjolaine était vrai, sur le moment et depuis le début du voyage. Mais il y a eu un déclic chez elle, sûrement le fait d'être quatre et de devoir vivre en plus étroite collaboration. On sent encore chez elle à certains moments des réticences et des angoisses, mais c'est nettement mieux. Elle s'avère être une bonne compagne de travail et parfois même une complice! Tout arrive…

On a cuit des pommes avec eau et sucre pour le petit-déjeuner. Avec du lait condensé russe, ce sera tout à fait délicieux. J'ai décidé de m'attaquer sérieusement à la grammaire et surtout aux verbes farsi. En deux mois, je peux faire du bon boulot. Ça m'énerve de presque tout comprendre, beaucoup à l'intuition et de ne pas pouvoir répondre correctement.

Hier j'ai vu une fillette de dix ans qui a vu sa famille entière mourir sous ses yeux lors d'un bombardement. Physiquement, elle n'a rien, mais moralement le choc a été tel qu'elle ne dort plus la nuit, elle tremble au moindre bruit et ne mange presque plus. C'est horrible à voir ces yeux d'angoisse démesurée, cette petite tête qui ne fonctionnera plus jamais correctement. Elle était là, silencieuse et résignée, j'en avais les larmes aux yeux. J'ai essayé de lui donner un demi-comprimé de valium pour voir si ça la calme un peu. Je la reverrai dans dix jours. Fasse le ciel qu'elle aille mieux.

«Il est presque midi, j'ai vu 23 patientes.»

Il est presque midi, j'ai vu 23 patientes. La deuxième pour le pouce est revenue, celle dont j'ai fait l'opération toute seule; c'est assez beau, mais il y a encore beaucoup de pus. Une autre, que Marjolaine a opérée pour un kyste sous-maxillaire fait un énorme hématome. Pas très contente la femme. Que peut-on faire!? En fin de matinée, j'ai droit à une pauvre folle qui fait des crises d'épilepsie. Elle est dans un sale état, étant tombée plusieurs fois.

Abdul Amad a fait parler le prisonnier. Il y avait cinq espions, envoyés par les Russes et le gouvernement de Babrak Karmal. Grâce aux informations qu'il a données, les mudj en ont attrapé un autre dans un village proche. Il reste que trois espions courent toujours. D'un côté, ça semble une petite guerre et d'un autre côté, c'est un danger réel que l'on court. De toute façon, si les Russes décident de bombarder le village, on le saura avant. Il y a de très bons informateurs à Faisabad et des messages sont envoyés pour nous prévenir.

Sieste après un bon dîner, kebab, pommes de terre et melon. Si on mange un jour des kebabs, on en mange toute la semaine.

Trois patients cet après-midi. Les gens appliquent sur leurs plaies de la terre, ou un morceau de page du Coran. Intéressant comme médicament. Un abcès à l'œil, pas jojo et la femme ne veut pas revenir parce que son village est loin. Que faire?

Il est 17 heures, on a fermé plus tôt, je suis allée me laver seule. Philippe est très peu bien, fièvre, frissons, mal au ventre. J'espère qu'il ne fait pas une saloperie. Je vais reprendre un peu la lecture de la Bible, les Évangiles.

*18. 8.*

Toujours ces terribles crampes intestinales en fin de nuit, qui m'obligent à faire des sprints terribles jusqu'aux "toilettes", *tachnab* en farsi.

Je suis toujours très impressionnée par les crottes des autochtones. Soit elles sont bourrées de noyaux de cerises, soit de vers (on a vu de magnifiques ascaris et tænia!), soit elles sont tellement énormes qu'on les dirait sorties du cul d'un éléphant! Je sais que ces considérations tôt le matin ne sont pas du meilleur goût, mais voilà, à force de sentir toute la journée de la caque et d'en voir aussi tout le temps, ça donne des idées.

Hier, juste avant le repas du soir, un patient vient nous trouver dans la chambre avec un chiffon en main. Il s'assied et déballe respectueusement son paquet dans lequel est un tænia d'au moins 20 centimètres de long, large d'un centimètre et demi et ce cher homme nous explique qu'il lui est sorti par la bouche! Miam, miam! On a eu un réflexe de dégoût, on aurait dû le garder pour le mettre dans le formol. On a déjà un ascaris et quelques anneaux de tænia… Tant pis, avec la quantité de vermifuges qu'on distribue, il y aura d'autres cadeaux de ce genre.

On a reçu deux poules vivantes hier, des gâteaux et des abricots. Philippe est fichtrement malade. Il ne va pas venir bosser ce matin.

Matinée tranquille, vu une quinzaine de femmes et des enfants. Un bébé de cinq mois avec une hernie inguino-scrotale, pauvre petit! Chaque fois qu'il pleure, ses intestins remplissent ses testicules qui deviennent énormes. J'ai réduit les hernies et mis des cailloux ronds pour boucher les orifices avec un bandage de corps bien serré. J'espère que ça ira, il est beaucoup trop petit pour une opération. Un autre, de douze ans, avec d'énormes adénites sous maxillaires infectées. Le pauvre tousse, il doit être tuberculeux. Il reviendra dans une semaine.

Il est onze heures, j'ai fini un peu plus tôt. Philippe a, semble-t-il, la malaria. Moi, heureusement, je prends ma nivaquine tous les jours. Je suis complètement déréglée. J'ai fini ma pilule dimanche, on est jeudi et pas une goutte de sang.

Je suis allée me laver. Je vois avec plaisir que les mudj vont se laver aussi. Auraient-ils compris qu'ils puent et que c'est bien de se laver chaque jour? À force de nous entendre toute la journée répéter aux gens de se laver, l'idée a fait son chemin.

J'écoute de la musique au walkman, je suis bien, à part de terribles douleurs dans les deux genoux, à force d'être accroupie…. Après-midi, je n'ai pas trop de courage pour aller bosser. J'arrive là-bas et Abdul Amad m'annonce qu'il n'y a pas de femmes, qu'il a vu quelques hommes et qu'on ferme l'hôpital (mot bien pompeux pour désigner nos deux misérables pièces!) Je retourne à la maison et je lis les *Évangiles* et les *Actes des apôtres*.

Le soir, poule et pommes de terre. On boit ensuite le thé et à huit heures on est au lit. Philippe n'est toujours pas bien.

À deux heures du matin, crise intestinale. J'ai à peine le temps de prendre un carton vide que ça gicle de partout au beau milieu de la chambre. Et ça a une épouvantable odeur de décomposition… Je crois que ce sont ces gâteaux qu'une patiente m'a offerts et que j'ai mangés hier avec le thé, qui m'ont à nouveau foutue en l'air. Ce matin, à nouveau pas de course jusqu'aux WC… de quoi perdre tout courage, ça vous scie la personne la mieux intentionnée.

*19. 8.*

Il est huit heures. On s'est octroyé un peu de grasse matinée, c'est vendredi, ne l'oublions pas. Pas de travail, le repos, la méditation et l'attente du retour.

Les mouches. Il y en a au moins cent sur la «nappe». Elles bouffent le sucre et la confiture, se collent partout, sur les plaies ensuite. Cet homme que Philippe a opéré de cet horrible abcès nécrosant du cou était couvert de mouches… Dégueulasse et il ne s'en défendait même pas! Comme il habite loin et qu'il ne voulait pas revenir tous les deux jours pour les pansements, il est resté chez lui. Il va ou il a déjà claqué de septicémie. On l'a pourtant longuement averti du danger qu'il courait, mais on ne peut pas enchaîner les gens. Il avait de la fièvre et cette horrible ouverture puante et pleine de pus… beurk!

Journée entièrement consacrée au repos et aux courses effrénées jusqu'aux WC… Pas de vrai repos, autrement dit. J'écoute de la musique, je relis *Le petit prince* et un bout de Miller.

Ce soir, pas mangé, somnolé. J'ai terriblement mal au dos, à force d'être allongée ou assise. Je me fais une friction à l'algipan pour calmer un peu ces douleurs sournoises. Cette nuit a été bien agitée. Mouvements rapides vers les WC, autres désordonnés dans le lit, en fait peu d'heures de bon sommeil.

*20. 8.*

Il est six heures, déjà debout, on va aller bosser et je n'en ai vraiment aucune envie avec les maux variés que je me paie. Je voudrais dormir tout le jour. Trop mal pour bouger, mal partout, même à l'âme. Philippe aussi est très mal. Il dit tout haut ce que je pensais tout bas depuis longtemps: si un avion se posait à Faisabad, il partirait tout de suite. Même lui, qui y croyait le plus, se décourage…

L'eau de la rivière devient de plus en plus froide. Les moissons sont faites. L'automne pointe ses couleurs chaudes. Encore 61 jours! Ça ne finira donc jamais? Si j'étais en pleine forme, comme la semaine passée, tout irait… Mais là, avec mes coliques qui ont repris, les vomissements et les diarrhées, tout mon courage s'est enfui.

***(à suivre)***